

l'éducation

2,50f



■ l'enseignement artistique ■ pour les enfants de travailleurs immigrés
■ un projet de formation des maîtres
■ Max Ernst ■ éducation et formation dans le VII^e Plan

n° 281 ■ 6 mai 1976



LARA
équipement son



LABORATOIRES DE LANGUES

VOUS PROPOSE POUR EQUIPER VOTRE ETABLISSEMENT

UN LABORATOIRE DE LANGUES

ECONOMIQUE

Modèle Monomat Audio-Actif

La place élève à partir de 1 120 F T.T.C.

Agrément Ministère de l'Équipement N° 291 et 308



UN LABORATOIRE DE LANGUES

RATIONNEL ET EFFICACE

Modèle Audiomat 452

Audio-Actif Convertible en Audio-Comparatif

La place élève
à partir de 1 620 F

La cabine élève
à partir de 5 100 F T.T.C.
avec magnétophone
à cassette bi-moteur
TELEX 452

UN LABORATOIRE DE LANGUES

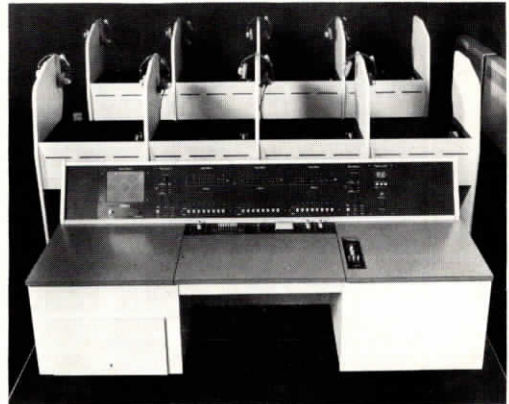
PERFORMANT

Modèle Sign B3

AUDIO COMPARATIF

La cabine élève à partir de 7 555 F
avec magnétophone à bande ou à cassette 3 moteurs

Agrément Ministère de l'Éducation N° 1187



LARA S.A.
équipement son

12, avenue Charles de Gaulle
91420 MORANGIS

☎ 909.34.22

Etablissement :

Nom :

Adresse :

Tél :

intéressé par

Monomat

Audiomat 452

Sign B3

Cabine TELEX
de langues

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 faut-il enseigner l'art? par Pierre-Bernard Marquet
- 9 Université : le flou ; réflexion pour le mouvement sportif ; SNES : grève et actions ; VEN : 300^e numéro ; le MARC laisse la place
- 11 trois questions à Hugues Cabanes, secrétaire général du Syndicat national des inspecteurs départementaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 ces enfants-là : I - des corps sans langue, par Jean-Pierre Vélis
- 18 documentation : pour votre classe ; à la recherche du trésor des mots, par Pierre Ferran et Pierre-Bernard Marquet
- 19 un problème par semaine : Université et formation des maîtres, un projet de l'UER de didactique des disciplines de l'université Paris VII
- 23 OFRATÈME : apprendre à faire la fête, par Michaëla Bobasch
- 24 vous avez la parole : contradictions d'un projet, par François Walter ; collègues, prenez garde ! par Robert Miroux ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

l'homme créateur

- 28 Monsieur Ernest, par Jean-Paul Gibiat
- 30 cinéma : le plus fou des deux...; avènements ambigus, par Etienne Fuzellier
- 32 théâtre : mythologie et réalité, par Raymond Laubreaux
- 32 livres : romans et souvenirs, romans ou souvenirs, par Pierre Ferran

le monde comme il va

- 34 éducation, horizon 1981, le rapport de la Commission Education-Formation pour le VII^e Plan

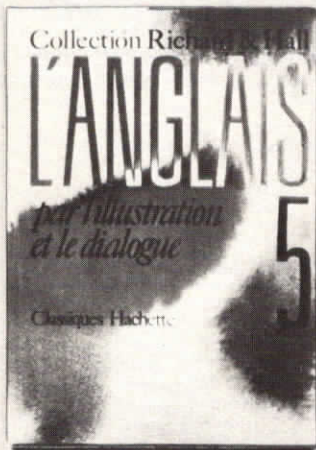
photos - couverture et p. 14, 15 et 16 : Léon-Claude Vénézia ; p. 28 : Philippe Charliat/Rapho ; p. 32 : Germaine Lot ; p. 34-35 et 36-37 : G. Dossier

classiques hachette

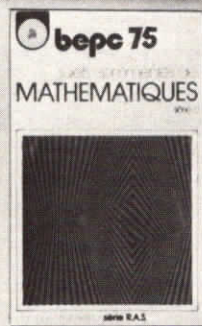
nouveautés 76 - 1^{er} cycle

5^e
**L'ANGLAIS
PAR L'ILLUSTRATION
ET LE DIALOGUE**

Richard Hall
Une pédagogie
renouvelée



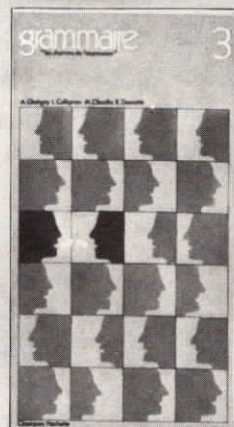
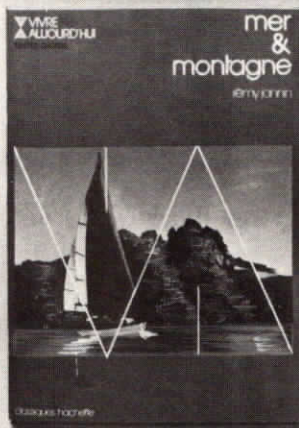
3^e
**FEU VERT
recueils
annuels
de sujets**
Français
Mathématiques
• Sujets seuls
• Sujets commentés
et corrigés



3^e 65/43
Un véritable livre de
l'élève
Très nombreux
exercices

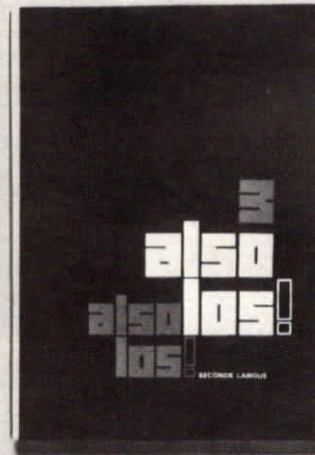


4^e
IT'S UP TO YOU!
Capelle Girard
La nouvelle génération
de l'audio-visuel



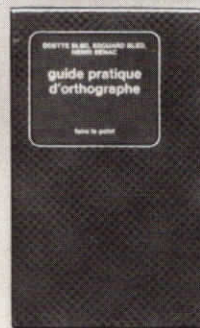
3^e
**GRAMMAIRE
OBADIA**

Dascotte, Rausch,
Collignon, Glatigny
La grammaire de la
communication,
conforme au nouveau
programme du BEPC



3^e
**LV2 -
ALSO LOS!**
Chassard, Gredt
Une méthode
audio-visuelle simple,
progressive et variée

6^e à 3^e
**VIVRE
AUJOURD'HUI**
2 niveaux
6^e et 5^e 4^e et 3^e
14 titres
une collection
thématique pour une
pédagogie nouvelle et
vivante du français



**GUIDE PRATIQUE
D'ORTHOGRAPHE**
Bled, Benac

**L'ÉPREUVE
DE MATHÉMATIQUE
AU BEPC,**
Legrain

**GUIDE DE CONJUGAISON
FRANÇAISE**
Burney, Benac.
Dans la collection FAIRE LE POINT



**NOUVEAUX CLASSIQUES
ILLUSTRÉS HACHETTE**

Nouvelle présentation (11 x 18 cm).
Nouveaux titres
Avec notice d'introduction claire et sobre,
notes du niveau sémantique des élèves,
livret du professeur

**CLASSIQUES
HACHETTE**

Dès leur parution, ces nouveautés seront envoyées
à la documentaliste ou au chef de votre établissement.

stages

■ **Vidéo-animation à Antibes** : deux stages sont organisés par le Vidéo-bus Multimedia, studio expérimental rattaché à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Nice. Le premier, avec agrément CAPASE, aura lieu du **22 au 29 mai** au Centre régional de la jeunesse et des sports (CRJS) du Fort-Carré à Antibes — participation : 360 F. Le second, réservé aux stagiaires ayant déjà une expérience vidéo, se déroulera du **2 au 10 septembre** également au CRJS du Fort-Carré — participation : 450 F. Pour tous renseignements : Multimedia, CRJS, Fort-Carré, 06600 Antibes. Tél. : 34-42-97.

■ **L'Institut supérieur de pédagogie** organise, durant la première quinzaine de juillet, des sessions intensives : didactique du français, de l'économie, des sciences physiques ; documentation ; formation professionnelle à l'intention des enseignants, éducateurs et formateurs : la situation pédagogique, éléments constitutifs et modèles de formation. Programmes et inscriptions : Institut supérieur de pédagogie, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-54-82.

■ **Stage cinématographique de niveau international** organisé par la FDAC du 9 au 25 août : montage cinématographique de niveau professionnel avec en plus les travaux d'enregistrement-mixage préalables effectués sur un banc à défiliers multiples. Vu le matériel professionnel utilisé et la qualité des instructeurs le coût du stage est de : 2 280 F. Toutes attestations sont fournies pour constitution du dossier de congé-formation ou de congé-éducation. Tous renseignements : Atelier cinématographique FDAC, 04510 Aiglun. Tél. : 26 Le Chaffaut.

congrès

■ **Congrès mondial d'hypnopédie et de suggesto-hypnopédie**, les 29 et 30 mai à l'Institut national de recherches et de documentation pédagogiques, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Ayant pour thème « Conditionnement et déconditionnement pendant le sommeil naturel », ce congrès permettra la communication d'importants travaux sur des sujets d'une grande actualité intéressant l'enseignement, la psychopédagogie, la psychothérapie et la médecine psychosomatique. Les communications suivantes seront faites : étude rapide des langues étrangères pendant le

sommeil naturel ; approche d'une suggesto-hypnopédie d'inspiration psychanalytique ; hypnophonothérapie dans le traitement des toxicomanies ; suggesto-hypnopédie et accouchement sans douleur ; hypnopédie et retardés scolaires ; hypnose et hypnopédie. Participation aux frais : 500 F. Renseignements et inscriptions : Institut international de recherches et d'applications hypnopédiques, 141, rue Véron, 94140 Alfortville. Tél. : 368-17-57.

exposition

■ **Avec des jouets par milliers...** Cette exposition, organisée par le Centre de création industrielle, se tiendra du 12 au 29 mai au Foyer international d'accueil parisien (FIAP), 40, rue Cabanis, 75014 Paris. Présentés sous forme de dossier ouvert sur le marché actuel du jouet, elle n'offre pas de sélection de produits mais cherche à poser un certain nombre de questions sur la fonction et le rôle du jouet, celui-ci apparaissant souvent comme le simple reflet de la réalité du monde adulte dans lequel l'enfant n'est que l'enjeu des lois de la production, un consommateur potentiel, un enfant usager et non un enfant créateur. Exposition ouverte tous les jours, sauf dimanche de 8 à 23 heures. Cette exposition qui sera itinérante sera présentée ensuite à Orléans, à Porto au Portugal, à Chatou, à Saint-Brieuc, à Annecy, à Nice, à Grasse, à Mandelieu, à Toulon et à Romorantin. Pour tous renseignements complémentaires : CCI, 28, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 277-32-25.

vacances

■ **Vacances à Toulouse.** Pour permettre aux personnels enseignant et administratif et au personnel ouvrier des œuvres universitaires de séjourner à Toulouse et de visiter la région, le CROUS de cette ville met à leur disposition des chambres dans une résidence universitaire spécialement réservée du 5 juillet au 6 septembre à leur intention. Les repas peuvent être pris sur place. Les enfants de plus de cinq ans sont logés en chambre individuelle. L'hébergement peut être assuré à la nuit, à la semaine, à la quinzaine ou au mois. Le CROUS tient à la disposition des personnes intéressées un dépliant où figurent les conditions d'hébergement et les indications sur les visites à faire dans la ville et la région. Pour tous renseignements et réservations : CROUS - Service du tourisme universi-

taire, 7, rue des Salenques, 31070 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 21-29-03 ou 31, ou cité universitaire du Taur, 60, rue du Taur, 31070 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 21-50-14.

■ **Vacances exceptionnelles à l'étranger.** Par l'intermédiaire de Contacts-Intervac (service créé et animé par des enseignants), des familles d'Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tunisie, USA, mettent leur logement à disposition dans le cadre d'un échange ou d'une location amiable. D'autres proposent l'accueil et la participation à l'ambiance quotidienne de leur foyer contre une modique participation aux frais. Pour profiter de ces offres ou présenter des conditions identiques, s'adresser à : Contacts, 55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. : 20-20-57.

séjours linguistiques

■ **Séjours en Angleterre, en Allemagne et en Espagne**, organisés par le LEC (Loisirs culturels à l'étranger) pour les jeunes de dix à vingt-deux ans qui sont accueillis au sein d'une famille hôteesse dont ils partagent une partie de la vie de tous les jours. Les cours sont quotidiens et donnés à des classes de douze élèves environ. Un programme de détente est prévu, qui allie les distractions aux activités culturelles et au tourisme proprement dit. Chaque semaine une grande excursion d'une journée est prévue, permettant à chacun de découvrir les endroits les plus pittoresques et les plus célèbres de la région. Le personnel d'encadrement du LEC est constitué par des enseignants spécialisés dans les problèmes des jeunes. Pour un effectif de trente à quarante élèves, chaque centre compte un directeur de centre, deux professeurs français enseignant la langue du pays et un professeur anglais (ou allemand ou espagnol). Pour tous renseignements : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : 522.28.11.

revues

■ **Après-demain**, mensuel fondé par la Ligue des droits de l'Homme (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris — le numéro : 8 F — abonnement annuel : 30 F), consacre son n° 181 au thème « Pour une autre Université » et présente une quinzaine d'articles parmi lesquels, outre l'éditorial

d'entrée signé de l'ancien ministre Joxe, nous recommandons la lecture de l'article de Michel Debeauvais, « Loi d'orientation et planification », sorte de bilan critique, lucide et prospectif qui préconise un débat démocratique entre les universitaires, les travailleurs, les syndicats et les partis de gauche, seule façon de l'Université dans la France d'aujourd'hui.

■ **Sonovision** (revue mensuelle — 19, rue des Prêtres - Saint - Germain - l'Auxerrois, 75039 Paris Cedex 01 — le numéro : 10 F — abonnement annuel : 100 F) a réalisé un numéro spécial (n° 150) consacré à « L'enfant et l'image », avec le texte d'une table ronde conduite par Jean-François Lacan et rassemblant aussi bien des animateurs A.V. de certains CES que des spécialistes de l'OFRAEME, comme B. Planque : « L'initiation des enfants à l'audiovisuel — Pour quoi faire ? »

■ **Aménagement et nature — Revue de l'environnement** (trimestrielle — 3, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris — le numéro : 9 F — abonnement annuel : 35 F) est toujours intéressante, non seulement parce qu'elle apporte aux lecteurs des nouvelles d'un sujet qui est le sujet brûlant de l'époque, mais parce qu'elle consacre un thème par numéro. C'est ainsi que le n° 39 est axé sur « L'aménagement du littoral » et le n° 40 sur « Le littoral breton — Conditions nouvelles et habitat », avec, dans chacun d'eux, une quinzaine d'articles très documentés.

publications diverses

■ **Histoire et activités d'éveil : les maîtres s'interrogent.** Ce document, publié par le Centre audiovisuel de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, a pour but de décrire la situation de l'enseignement historique à l'école élémentaire durant cette période transitoire qui part de 1969, année d'introduction des « activités d'éveil » à l'école élémentaire, et se poursuit encore puisque le texte officiel précisant contenus et méthodes de ces activités n'a toujours pas paru. Ce travail se propose également de contribuer à la connaissance des problèmes posés par l'importante rénovation en cours. Jean-Noël Luc, qui l'a réalisé, analyse et commente les résultats d'une enquête effectuée pendant l'année 1975. Inspecteurs départementaux et enseignants liront avec profit cette recherche, certes volontairement restreinte à « une discipline », mais qui met bien en relief les

difficultés et les attentes des instituteurs en matière d'éveil.

■ **Guide des lois nouvelles** (Néret, 168 p., 30 F). Non seulement ce guide mentionne les changements apportés ces dernières années à propos de lois depuis longtemps établies — de la filiation à la protection sociale de la mère et de son enfant —, mais il les commente avec le souci de rendre ces textes accessibles à tous et celui de faire le point à propos des problèmes de notre temps. Enseignants et parents seront tout particulièrement intéressés par les textes se rapportant à la majorité à dix-huit ans ainsi qu'à l'émancipation à seize ans et aux conséquences qui en découlent (lois du 5 juillet 1974). Les explications sont claires ; les répercussions (en matière de scolarité, notamment) bien définies. Un glossaire des termes dont la loi fait usage et sur lesquels le lecteur non juriste pourrait broncher rend ce guide indispensable aux chefs de famille et aux éducateurs.

■ **La sélection documentaire d'Ariane** (publication du CUIP, 55, rue St-Placide, 75006 Paris) entend fournir, comme son titre l'indique, « un fil conducteur dans le labyrinthe des écrits et des débats sur l'éducation » et examiner les problèmes que posent les réformes en perspective. Le numéro hors série qu'elle vient de faire paraître s'intitule **La loi scolaire et l'évolution pédagogique** (96 p., 25 F) ; il reproduit l'exposé des motifs du projet de loi scolaire présenté par le Parlement, ainsi que le texte de la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975, analyse les problèmes des structures scolaires, du contenu et de la forme de l'enseignement, à la lumière de différents textes antérieurs, puis fournit des objections en regard de la loi. En appendice, figurent de larges extraits des débats parlementaires regroupés par thème.

notez aussi

■ **Le Centre d'information sur les techniques de l'enseignement** met à la disposition des personnes intéressées un **atelier permanent d'audiovisuel**, avec aide d'animateurs et fourniture du matériel. Possibilité de venir y travailler n'importe quel jour, avec des amis, des collègues ou des élèves dans le cadre du 10 % ou du tiers temps pédagogique. Renseignements : Centre d'information sur les techniques de l'enseignement, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-80-25.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Giblat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

bordas annonce :

DU NOUVEAU POUR 1976 DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

en français

Collection Lagarde et Michard

● **RÉNOVATION PÉDAGOGIQUE
ACTIVITÉS NOUVELLES, UTILISATION THÉMATIQUE**
par A. Lagarde, L. Michard, P. Soler, J.-Y. Lartichaux
256 pages, format 17 x 21,5, broché Parution juin

Un nouveau "mode d'emploi" permettant d'éclairer les textes des "Siècles" sous un jour nouveau, conformément aux exigences de la rénovation pédagogique du français.

Collection "Approches Littéraires"

● **FRANÇAIS SECOND CYCLE - I. LES THÈMES**
par L. Acher, P. Brunel, D. Couty, J. Maurice et une
équipe de professeurs
384 pages, format 17,5 x 25,3, broché Parution juin

Organisée autour de six thèmes généraux, une approche thématique des textes permettant de ménager des axes de réflexion d'un siècle à l'autre.

Collection "Littérature et Sociétés"

● **TROIS FASCICULES (à paraître en 1976)**
par un collectif d'Universitaires
— **Thèmes et manifestes du XIX^e siècle**
96 pages, format 21 x 29,7, broché Parution juin
— **Le XIX^e siècle (jusqu'en 1848)**
96 pages, format 21 x 29,7, broché Parution juillet
— **Le XIX^e siècle (après 1848)**
96 pages, format 21 x 29,7, broché Parution septembre

Le premier fascicule a pour but de mettre en évidence, à travers des textes-clés, les "Thèmes et manifestes" du Siècle; les deux autres proposent un choix de textes plus littéraires, mais également en relation avec la société du XIX^e siècle.

en mathématiques

Deux manuels dans la "Nouvelle Collection" :

● **MATHÉMATIQUES 4^e**
par J.-L. Boursin, J. Stouls, C. Pisot, R. Gitton
224 pages, format 17,5 x 25,3, relié 30 F env.

● **MATHÉMATIQUES Term. B**
par J.-L. Boursin
144 pages, format 17,5 x 25,3, broché 22 F

Toujours fidèles à leur objectif "Le programme, rien que le programme"; toujours clairs; toujours simples; toujours riches en exercices.

À la rentrée 1976, un Guide du professeur sera publié pour chacun de ces manuels.

en géographie

● **GÉOGRAPHIE 4^e**
Nouvelle édition agrandie, conformément à la formule déjà réalisée en 6^e et 5^e, formule qui permet d'enrichir le texte tout en conservant son importance à l'illustration.
256 pages, format 17,5 x 25,3, relié 30 F env.

en sciences naturelles

● **BIOLOGIE 3^e**
Ce manuel s'enrichit d'un supplément sur l'information sexuelle, conformément aux instructions ministérielles rendant cet enseignement obligatoire en 3^e.
16 pages, format 17,5 x 26,5 gratuit pour les utilisateurs du manuel

Bordas

Relations Scolaires et Universitaires

37, rue Boulard, 75680 Paris Cedex 14

dyslexies

prévention et traitement

domino de lettres

f.v

s.z

ch.j

p.b

t.d

c.g

Martine BULIARD-LANGUE
Catherine ROBIN-BARBIER
présenté par M. de MAISTRE
ORTHOPHONISTES

BON DE COMMANDE

à retourner avec votre règlement aux EDITIONS ROBERT
B. P. 4384 - 69241 LYON Cedex 1 - C.C.P. Lyon 2383.38

M. _____

Adresse _____

Code postal _____

Commande _____ exemplaires (boîte 3)

Prix 49^F l'exemplaire + 4^F participation frais d'envoi.

GUIDE PÉDAGOGIQUE unique pour l'ensemble : 8^F

Vous adresse ci-joint la somme de _____ F. par

- chèque bancaire
 virement postal (les 3 volets)
 mandat

Mettre une croix dans la case correspondante.

VACANCES EN JUIN - JUILLET

74470 BELLEVAUX

Nature intime - Loisirs diversifiés
Lac de Vallon-Alpage d'Hirmentaz

CHALETs ET APPARTEMENTS
A LOUER - 6 HOTELS

Ecrire : Syndicat d'initiative

Les Vacances en Jeans!

à pieds...
à la voile...
en minibus
et sous la tente

Expéditions
de 2 à 4 semaines
de 1 300 à 2 600 F

U.S.A., U.R.S.S.,
SCANDINAVIE, MAROC,
SAHARA, YEMEN,
LAPONIE, TURQUIE,
CROISIÈRE SAUVAGE

Bon à retourner à

nomade expéditions

548.16.69 expéditions
68, rue de Vaugirard PARIS 75006

Nom :

Adresse :

2 timbres à 80 cts seront les bienvenus!!!

SOURDS

Ecouter n'est pas entendre.
Remédiez efficacement à cet état par
AUDITION SURACTIVEE. Brochure n° 28 sur
demande à

LA MAISON DU SOURD
5, rue Tronchet, 75008 PARIS

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21
C.C.P. 31 680-34 à 45900 La Source

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

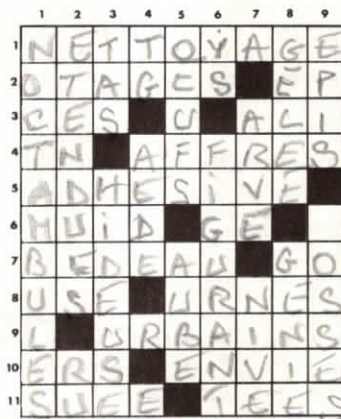
mots croisés

par Pierre Dewever

échecs

par Jacques Négro arbitre

problème 222



Horizontalement. 1 - Opération plus familière à Marie nette qu'à Maritorne. 2 - Monnaies d'échange que l'on coffre au fort - A la pointe de l'épée. 3 - Démonstratif - Vieux pacha. 4 - Tatillon sur les bords - Angoisses. 5 - Qualifie une bande pouvant figurer sur les vieilles fiches de la P.J. 6 - Foudre de grèbe plus de trois cents litres - Mère des Titans. 7 - Par qui sonne le glas - Chef de gouvernement. 8 - Fatigué - Où des idées divergentes finissent par se rencontrer. 9 - Qui se rapportent à la cité. 10 - Prix payé jadis pour passer son droit - Aiguillon attisant l'appétit des gourmands. 11 - Il suffit de courir pour l'attraper - Compagnons de club au golf.

Verticalement. 1 - Veilleurs de nuit qui travaillent aussi le jour. 2 - Coupées ou allongées - Abreuvoir champêtre. 3 - Certains font la grève dessus, d'autres le font sur la grève - Ce qu'est la mort au point de vue esthétique. 4 - Dans la tige et le trognon - Il chantait en scandant des pieds. 5 - Ils nous font gober tout ce qu'ils veulent - Elle fait la roue pour un meunier. 6 - Cité des contes bretons - On le voit beaucoup dans le sillage des vedettes. 7 - Draineuse alpine - Draineuse pyrénéenne. 8 - Fait d'hiver - Corps de sapeur. 9 - Victimes de la grande faucheuse quand ils sont secs et gros - Espèces de canards qui courent avec des sabots.

solution du problème 221

Horizontalement. 1 - Entracte. 2 - Niaise - If. 3 - Te - Carafe. 4 - Ecot - Fier. 5 - Rebus - Elu. 6 - User. 7 - Ems - Marge. 8 - Maire - Aa. 9 - Ere - Unité. 10 - Nerfs - Leu. 11 - Tes - Esses.

Verticalement. 1 - Enterrement. 2. Nièce - Marée. 3 - Ta - Obusiers. 4 - Rictus. 5 - Asa - Semeuse. 6 - Cerf - Ra. 7 - Aie - Rails. 8 - Eifel - Gâtée. 9 - Férule - Eus.

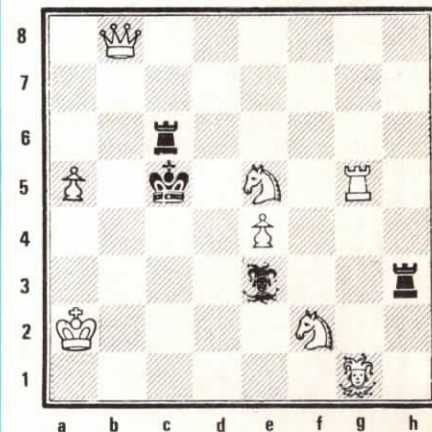
solutionnistes à vos pièces!

problème 14

B. Barnes,
2^e prix « Evening News », 1939

L'aimable gentleman qui est responsable de la rubrique « Deux coups » de la chère vieille revue anglaise **The Problemist** est un auteur à la mode, avec de nombreux prix de concours.

Il nous présente ici un splendide problème d'échecs croisés, associé à une correction noire de Fou. La clé est très belle; de plus le Roi participe à la bataille, tel un lion, superbe et généreux!



Les Blancs jouent et font mat en deux coups (8 + 4 pièces)

- 2 points pour la clé;
- 1 point par variante.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, BP 242
06007 Nice-Cedex

Date limite des réponses : 27 mai

solution du problème 12

Clé : Cé6! (menace 2.Dé4 mat)
2 points.

Variante : 1... Txé6 (Tç4, dxé6, Cç5, Cd6) - 2.Db5 (Dxd7, Dd4, C6-ç7, Cè8-ç7) mat.

Total : 7 points.

Lorsqu'une défense noire faisant « échec » au Roi blanc est réfutée par

un « échec » des Blancs au Roi noir, plusieurs cas sont à envisager :

- si les Blancs font échec en prenant la pièce qui leur fait échec, c'est un « échec direct » ;
- si le Roi blanc se déplace sans prendre, et démasque ainsi une pièce qui fait échec, c'est un « échec royal ».

solution du problème 10

Il convient d'ajouter à la solution du problème 10 (l'éducation n° 277) une variante supplémentaire :

1...Ta1 2.Txa1 mat (1 point)

Nous remercions les nombreux lecteurs qui nous ont écrit pour nous signaler cette variante.

le gambit Pierre Morra défense sicilienne

Après : 1.é4 ç5 2.Cf3 Cç6 3.d4 çxd4 4.ç3?!

L'idée principale de ce gambit est de mettre rapidement à profit l'ouverture de la colonne « d » qui constitue un des facteurs essentiels de la phase initiale de la partie ouverte.

4... dxç3

Le refus du gambit par 4...d3, n'est guère avantageux, les Blancs jouent 5.ç4.

Si 4...d5?!, les Blancs paraissent avoir deux suites à leur disposition :

a — 5.éxd5 Dxd5 6.çxd4 é5 7.Cç3 Fb4 8.Fd2 Fxç3 9.Fxç3 Fg4 donne l'avantage aux Blancs.

b — 5.é5 é6 6.çxd4, les Blancs entrent dans la partie française, qui leur est favorable.

5.Cxç3 é6

Par 5...é5, les Noirs transformeraient la partie semi-ouverte en partie ouverte. 5...é5 a l'inconvénient de provoquer l'affaiblissement de la case « d5 ».

6.Fç4 Cf6 7.Dé2

Ce coup est très important et fait partie du système de développement sur lequel repose tout le gambit :

— il supprime l'éventualité 7...Cxé4 8.Cxé4 d5! ;

— il empêche les Noirs de se libérer par 7...d5, à cause de 8.éxd5 ;

— il permet, après 8.Ff4, d'installer la Tour Dame à « d1 ».

7...Fé7 8.Ff4 d6 9.Tad1

Plus énergique que 9.0-0 qui aurait pour effet de ralentir l'attaque.

9...Ch5 10.Fxd6 Fxd6 11.é5 Cxé5

12.Cxé5

Avec la double menace : 13.Dxh5 ou 13.Fb5+!

12...Cf6

Si 12...Cf4 13.Dé4!

13.Fb5+ Rf8 (ou é7) 14.Cç4 Cé8 15.Fxé8.

Gagnant le Fou noir cloué à d6.

En résumé, les Blancs doivent réaliser le développement suivant :

1° Le Fou Roi à ç4 ;

2° Le Fou Dame à f4 ;

3° La Dame à é2 ;

4° La Tour Dame à d1.

Il est bon de noter à propos de ce gambit que, si les Noirs jouent a7-a6 et b7-b5, les Blancs doivent s'opposer à cette menace par a2-a4.

Il arrive aussi parfois qu'il soit nécessaire pour les Blancs de jouer le coup préventif h2-h3 dans le but d'éviter un clouage du Cf3 par Fg4, soit de ménager, à h2, une case au Ff4.

classement final du jeu-concours

Record de participation ! De très nombreux lecteurs ont joué aux « Dix commandements du joueur d'échecs », concours commencé dans notre numéro du 15 janvier et terminé dans celui du 18 mars. Mais venons-en au palmarès : ci-dessous, nous indiquons les vingt premiers lauréats.

MM. R. Chauvet (Paris), T. Raynaud (Paris), G. Garly (Toulon), D. Garnier (Lyon), H. Pernot (Toulouse) — tous avec 79/79 points — recevront l'ouvrage **Florilège des échecs en France** offert par la revue **Mat**.

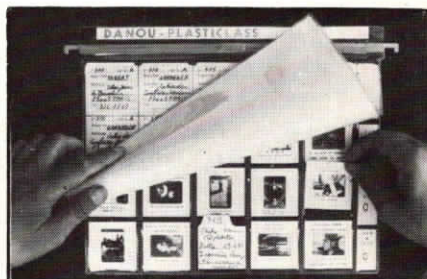
J. Peltier (Bordeaux), G. Marri (Nice), C. Conte (Agen), L. Maillard (Aix), D. Sauzet (Marseille) — avec 78 points — recevront un jeu d'échecs de voyage « The Portland ».

S. Sauriac (Lille), Garcin (Draguignan), B. Boggi (Paris), S. Roussel (Strasbourg) — avec 77 points — gagnent un abonnement d'un an à la revue **Le courrier des échecs**.

G. Barraud (Valence), J. Marsot (Reims), Chantellot (Paris), V. Borel (Rouen) — avec 75 points — gagnent un abonnement de six mois à la revue **Europe-Echecs**.

J. Gaudin (Aix), G. Klien (Paris) — avec 72 points — gagnent un abonnement de trois mois à la revue **Mat**.

Voyages de fin d'études :
NAOURS (Somme)
entre Amiens et Doullens
GROTTES - VIEUX METIERS ET
MOULINS A VENT
Parc de jeux - Pique-nique couvert



Pour vos problèmes de :

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

- PLASTICLASS -

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

Fournisseur des CRDP, universités, lycées, CES, CET et écoles

Documentation sur demande

DANOU S.A., 4, place Léon-Deubert
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19



REFLEX 24 - 36 PROJECTEURS
APPAREILS 24 > 36 ACCESSOIRES
CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

PHILATELIE

COLLECTIONNEZ pratiquement et économiquement LES TIMBRES-POSTE neufs tous pays en écr. à M. Ph. PAYET, 97427 Et. Salé-les-Bains, REUNION.
Conditions très avantageuses

FAUT-IL ENSEIGNER L'ART ?

« C'EST AVEC LES BEAUX SENTIMENTS qu'on fait de la mauvaise littérature. » Cette affirmation faussement paradoxale d'André Gide pourrait bien s'appliquer aussi à la pédagogie. C'est au moins l'impression que l'on pourrait ressentir à la lecture du rapport récemment établi, à la demande du ministre, par la Commission de l'éducation artistique.

Car comment ne pas être d'accord avec certains principes hautement et vigoureusement rappelés par elle ? « L'enseignement artistique vise à la construction d'une dimension essentielle de la personnalité » et encore : « Une véritable éducation esthétique doit opérer un équilibre entre la rationalité de l'apprentissage et l'irrationnel de l'émotion (qui est une forme de bonheur), l'imprégnation par les œuvres d'art et l'explication, la globalité de l'art et la spécificité de chaque art, l'expression libre et les contraintes essentielles tant à celle-ci qu'au savoir, l'unicité de chaque émotion et de chaque émotion individuelle et le caractère historique de toute attitude artistique. »

On voit cependant, dès ce texte même, pointer une oreille inquiétante avec l'expression « la rationalité de l'apprentissage ». Un des soucis, en effet, de la Commission est ce qu'elle appelle la communication, la transmission, qui sont pour elle synonymes d'éducation, et qui, donc, pour être valables, et évaluables, doivent procéder par voie rationnelle et « universalisable ». Cette philosophie de l'éducation en restreint singulièrement la portée.

Cette crainte ne peut que se préciser quand on regarde certaines des modalités pratiques prévues pour cette éducation artistique. Certes celle-ci se veut générale et globalisante, intégrant les « arts de l'oreille » (musique, poésie), les « arts de la vue » (dessin, peinture, sculpture, architecture) et les « arts de la vue et de l'oreille » (expression corporelle, dramatique, cinéma). Cette distinction est d'ailleurs donnée comme répondant surtout à des « dominantes ».

Mais si, à l'école maternelle et

à l'école élémentaire, une certaine pratique artistique est recommandée, et dans des formes souvent assez originales (faire fabriquer par l'enfant des « machines à son »), celle-ci semble complètement abandonnée dans le second degré. On y met en effet à part, dès le premier cycle, des sujets d'élite qui auront fait « preuve de dons particuliers de créateur ou d'interprète » et auront droit ainsi de choisir la « pratique d'un art » sous la direction de professeurs spécialisés. Les autres, « c'est-à-dire la très grande majorité, relèveront au contraire d'une initiation aux arts », donnée par des enseignants polyvalents, savants, certes, et bons pédagogues, mais apparemment non-praticiens eux-mêmes. Même distinction dans le second cycle, où les « professeurs d'arts » seront cette fois spécialisés, mais toujours essentiellement théoriciens.

Les seules activités laissées aux élèves voués à l'initiation semblent être le droit de participer à une chorale (ce qui n'est guère de nature à favoriser un épanouissement individuel) ... et de choisir les disques qu'ils aimeraient entendre ! En revanche, on leur impose sinon tout à fait une notion préconçue de la beauté (il est décommandé d'opposer Picasso à Rembrandt ou Mozart à Armstrong), mais au moins des normes (l'enfant devra apprécier de

très bonne heure « ce que sont l'élégant, le gracieux, le beau ») et surtout des progressions et des programmes. Avec, par exemple, pour le cinéma, qu'il faut « enseigner » dès le premier cycle, à raison de deux heures minimum par quinzaine, des thèmes, des auteurs, une bibliographie — suggérés, bien sûr, mais désignés nommément, classe par classe, comme pour les autres « disciplines ».

Mieux encore, dans le second cycle, l'une des trois options « artistiques » obligatoirement choisie par l'élève donnera lieu à une épreuve également obligatoire au baccalauréat. Faut-il comprendre que les futurs bacheliers devront choisir entre trois dissertations, une musique, une peinture, une cinéma, par exemple ? Curieuse façon de promouvoir l'éducation artistique que d'en faire une matière — théorique — d'examen ! C'est malheureusement la logique de notre système et à tout prendre dans le droit fil de l'exposé des motifs de la Commission. Qui veut trop prouver... !

Tout n'est peut-être pas aussi inquiétant dans ce rapport, qui insiste justement sur une meilleure formation des instituteurs dans le domaine de l'éducation artistique. Il est dit aussi que l'éducation esthétique ne doit pas se limiter aux heures « spécialisées » et que d'autres disciplines peuvent aider à la « compréhension » (encore ce mot !) de l'art, et que des équipes pédagogiques peuvent aider beaucoup à un enseignement décloisonné et disciplinaire, soit très exactement multidisciplinaire.

Mais comme on aurait aimé que les artistes et les spécialistes de l'art qui composaient cette Commission ne se soient pas crus obligés de « faire scolaire » pour faire sérieux et n'aient pas profité de cette occasion pour jeter une vraie bombe dans les structures toujours hyperintellectualistes de notre système scolaire, au lieu de chercher à se couler docilement en elles, même en y réclamant des horaires accrus !

Pierre-Bernard Marquet

universités : le flou

La situation était encore confuse, vendredi 30 avril, dans les universités. Reprise des cours pour les uns (comme au Centre Clignancourt), durcissement de la grève pour les autres (Strasbourg ou le Centre Dauphine)... Le climat est à l'incertitude parmi les étudiants.

Du côté des enseignants, en revanche, les choses semblent plus nettes depuis la rencontre du 29 avril dernier, entre les représentants du SNESUP et le secrétaire d'Etat aux Universités. Alice Saunier-Seïté a, en effet, confirmé les concessions accordées peu de temps auparavant aux présidents d'université. A savoir : la valeur nationale des diplômes, le maintien des enseignements fondamentaux, la durée des études et les crédits inscrits dans le VII^e Plan.

Pour le secrétaire général du SNESup, le gouvernement a reculé. « Nous constatons l'importance des reculs imposés au secrétariat d'Etat par la lutte, a déclaré Alain Roux. Mme Saunier-Seïté accepte la discussion, refusée encore il y a quelques jours, sur une série de dispositions essentielles de la réforme du second cycle qui motivent la protestation des universitaires et des étudiants. »

Dans une déclaration commune du 1^{er} mai, le SNESup et l'UNEF ont constaté qu'« il reste... de nombreuses ambiguïtés à lever » et que « de nombreuses réponses demeurent confuses ou insatisfaisantes ». Cependant les deux organisations ont décidé de mettre « tout en œuvre en commun pour mettre en échec toute tentative de pénalisation des étudiants pour fait de grève et leur permettre de passer les examens de fin d'année ». C'est donc en fait une invitation à interrompre cette grève et « à poursuivre leurs actions sous les formes appropriées à la période de l'année où nous nous trouvons ».

réflexion pour le mouvement sportif

Représentants de fédérations et de clubs sportifs, directeurs techniques nationaux, entraîneurs, ils étaient cent cinquante à prendre part aux Journées nationales de réflexion organisées à Marly-le-Roi, les 24 et 25 avril par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Si le thème du sport d'élite qui était l'objet de ces journées a bien été présent tout au long des discussions, c'est bien au-delà et en profondeur qu'a porté la réflexion des représentants du mouvement sportif. En effet, il y a une prise de conscience très nette du rôle de ce dernier, et l'urgence et la recherche d'une réelle concertation avec l'Etat pour partenaire, définissant les responsabilités précises de l'un et de l'autre, ont été affirmées avec force.

Quant à l'athlète de haut niveau, son problème a été abordé en tant qu'activité sociale dont bénéficie la nation et qui implique, dans cette

dimension, un certain nombre de dispositions successivement aux niveaux scolaire, universitaire et professionnel. Tout en tenant compte que, si cette catégorie sociale est peu importante en nombre, elle a un retentissement évident sur la vie nationale. Certaines dispositions pourraient être prises, par exemple, au titre de la loi de 1971 sur la formation continue.

Huit groupes de travail ont approfondi ces questions et esquissé des solutions, et l'on était bien loin des préoccupations à court terme de médailles olympiques. Ce qui d'ailleurs faisait dire à l'un des participants que cette réflexion collective convergente de tout le mouvement sportif était un signe de maturation et de pleine responsabilité du rôle qu'il a désormais à jouer.

SNES : grèves et actions

Le SNES vient de préciser le « dispositif d'action » qu'il entend mettre en place, pendant le mois de mai, pour protester contre les avant-projets d'application de la « réforme



Haby » et pour obtenir du ministre de l'Éducation de véritables négociations. » Nous voulons — a précisé Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, le 29 avril — développer à tous les niveaux des initiatives d'actions unitaires, y compris de grève, en liaison avec les sections des autres syndicats et les organisations de parents d'élèves et de lycéens. »

Outre sa participation aux manifestations du 1^{er} mai, le SNES a d'ores et déjà lancé un mot d'ordre de grève nationale pour le 7 mai.

Par ailleurs, il examine actuellement avec le SNI la possibilité de mener à bien un autre mouvement de grève, prévu celui-là pour le 18 mai.

Enfin, le SNES a fait connaître son intention d'organiser, le 22 mai prochain à Paris, « une conférence nationale sur les enseignements ». Cette conférence a pour objectif d'avancer des « contre-propositions à la réforme Haby ».

VEN : 300^e numéro

Vers l'éducation nouvelle (VEN, comme on l'appelle familièrement dans la maison), la revue mensuelle des CEMEA vient de sortir son 300^e numéro. Lancée en 1946 à 1 500 exemplaires, elle avait déjà à la fin de cette année doublé son chiffre d'abonnés (tous payants) et elle dépasse aujourd'hui les 20 000. Belle réussite, surtout en une époque où la presse éducative est menacée — peut-être en particulier parce que les problèmes qu'elle traite n'apparaissent pas à l'opinion comme vraiment prioritaires — réussite due, en tout cas à la ténacité d'une équipe qui, groupée autour de la fondatrice de la revue, Gisèle de Failly, a su maintenir et développer une action de toute première importance dans le domaine de la formation et de

la réflexion pédagogiques. Réussite, donc, qui témoigne, s'il en était besoin, de la vitalité des CEMEA.

le MARC cède la place

C'était prévu. Lors de son dernier congrès, en mars dernier, le Mouvement d'action et de recherche critiques avait annoncé son intention de disparaître pour céder à un « syndicat étudiant anticapitaliste ». C'est donc chose faite depuis le 25 avril dernier, date à laquelle le « Mouvement d'action syndicale (MAS) - Luttes étudiantes » a fait officiellement son apparition dans le monde universitaire.

Le MAS - Luttes étudiantes tiendra son premier congrès en novembre prochain. D'ici là, il lui faudra définir précisément ses orientations. Dans l'immédiat, la situation semble encore confuse à l'intérieur du nouveau syndicat où deux tendances notamment se font jour : appeler à un vaste rassemblement étudiant ou bien maintenir les nouvelles formes de lutte (comités de lutte, d'action, d'amphis, etc.) qui ont pris corps au cours des dernières semaines.

L'assemblée constitutive du MAS - Luttes étudiantes a permis de se rendre compte que la seconde avait de nombreux adeptes parmi les militants de la Ligue communiste révolutionnaire. Une tendance extrême-gauche (minoritaire par rapport aux tendances PS et PSU) a également eu l'occasion de se faire remarquer, en mettant l'accent sur « l'hégémonie des comités de base ». Enfin, de nombreuses références au « socialisme autogestionnaire » ne sont pas sans rappeler que le MARC entretenait des rapports privilégiés avec la CFDT.

Informations recueillies par
C. Guigon et M. Guillot

ils ont dit

René Haby, dans une interview accordée au « Monde de l'éducation », entend donner un coup de frein aux réformes de l'enseignement des mathématiques, du français et des activités d'éveil :

« Il y a, depuis cinq ou six ans, une tendance consistant à limiter l'école primaire aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul) et à insister sur l'éveil de la curiosité ou sur l'observation. Il est vrai qu'il y a certaines connaissances qui, désormais, seront acquises à l'école moyenne et dont l'enseignement primaire n'a plus à se préoccuper. Mais peut-être est-on allé trop loin [...] Ce que je voulais dire aux maîtres, c'est : « Faites attention. N'exigez pas, en matière de compréhension, un niveau d'abstraction tel que vous serez obligés d'y consacrer tout le temps d'enseignement dont vous disposez [...] Il faut combattre l'abus de l'oral et la suppression d'un grand nombre d'exercices écrits [...] Il est important qu'un élève soit capable d'écrire correctement à tous points de vue [...] ce qu'il a à exprimer. »

Le SGEN-CFDT, dans un communiqué publié le 29 avril, déclare :

« Aucun des points « concédés » par le secrétaire d'État n'apporte de modifications crédibles aux dispositions de l'arrêté [...]. Le SGEN reste donc en lutte. »

Le SNC (autonome) vient de lancer un mot d'ordre de grève pour le vendredi 7 mai. Pour André Zilber, secrétaire général du syndicat, il s'agit d'obtenir :

« l'ouverture immédiate de négociations sur les trois points suivants qui visent à améliorer les conditions de travail et de rémunération : égalisation des maxima de service des professeurs de collège sur la base de 18 heures de cours ; abaissement des seuils de création de classe à 25 élèves (avec une première étape à 30 élèves dès la rentrée prochaine) ; reclassement des professeurs et directeurs de collège. Bien que cette grève, déclenchée par le SNC, va coïncider avec celle des professeurs de lycée à l'appel du SNES, le SNC tient à souligner la spécificité de ses revendications... »

Le bureau national de l'UNEF (ex-Renouveau) proteste, après les récentes déclarations de Michel Poniowski :

« En renforçant l'intervention des forces de l'ordre lors des manifestations étudiantes, en proposant l'action de ses services sur les campus, M. Poniowski manie la menace et l'intimidation. Au lieu de répondre au mouvement étudiant par l'intransigeance et les forces de police, le gouvernement serait mieux inspiré de prendre en compte l'opposition majoritaire des étudiants, enseignants et présidents d'Université à la réforme du deuxième cycle. »

trois questions à

Hugues Cabanes

secrétaire général
du Syndicat national des inspecteurs départementaux
de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs



Cette année, le congrès SNIDJSL semble avoir tenté de répondre aux vrais problèmes qui se posent au secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs ?

Peut-être, cette année, avons-nous été plus loin en abordant des problèmes de structures, d'orientation et de moyens. Nous nous sommes d'abord demandé comment sera appliqué le décret d'emploi de directeur départemental et régional qui risque d'engendrer une grande dépendance vis-à-vis du pouvoir et de modifier l'unité de notre corps en le hiérarchisant. Nous avons ensuite critiqué les options choisies jusqu'ici par les plans et les lois-programmes qui privilégient par trop certaines zones du territoire et certains équipements ainsi que la multiplication des organismes de concertation qui, bien loin d'améliorer la réalisation des projets d'équipement, leur confèrent une plus grande viscosité. Nous avons enfin affirmé la ferme volonté d'obtenir des moyens en rapport avec nos missions, des mots tels qu'archaïsme, médiocrité, dégradation des moyens, recherche d'expédients, ont été repris dans une motion votée à l'unanimité. Nous touchons là le problème des services extérieurs.

Que signifie la formule « un vrai budget pour un vrai ministère » ?

Nous avons voulu susciter une double réflexion. En premier lieu sur le nomadisme dont notre secrétaire d'Etat est atteint et qui le fait dépendre tantôt d'un ministère tantôt d'un autre. Nous pensons qu'il y a possibilité pour lui de se stabiliser et d'atteindre une majorité par sa promotion au rang de ministère à part entière et nous devons œuvrer en ce sens. Cela suppose qu'il se verra doter d'un budget adapté à ses missions. Nous demandons non pas un simple doublement, mais une nouvelle répartition, de façon que ce budget cesse d'être surtout un budget de fonctionnement et de reconduction d'actions, pour devenir un budget d'intervention et d'innovation.

De quelle manière les inspecteurs entendent-ils aborder les problèmes de l'EPS « Extra-Scolaire » ?

Jusqu'à présent le « Secteur Extra-Scolaire » qui dispose de quelques moyens en personnel, en matériel et en crédits, a été surtout utilisé soit pour compléter, non sans difficultés, l'éducation physique et sportive scolaire (malheureusement en stagnation par manque d'enseignants), soit pour aider le sport fédéral. Nous pensons que ce « Secteur Extra-Scolaire » doit se muer en une institution éducative à caractère social et culturel et affirmer sa propre spécificité, à savoir : la promotion et l'organisation d'une pratique physique volontaire par le plus grand nombre. Bien entendu cette action ne peut se faire qu'en collaboration et au bénéfice du monde associatif. Il ne faut pas transformer nos concitoyens en « assistés ». Ainsi cette mission s'inscrit-elle parfaitement dans la constante action des inspecteurs départementaux JSL, qui vise avant tout, dans le cadre d'une éducation permanente, à favoriser et développer l'autonomie et la prise de responsabilités des individus et des associations.

au B.O.

recrutement- concours

• Le nombre de places mises au **concours de recrutement des élèves-maitres et élèves-maitresses** pour l'admission en première année d'école normale (niveau de la classe de troisième) est fixé par un arrêté du 1^{er} avril 1976 (B.O. n° 16). Au total, 392 places réparties en sept académies seulement.

• Les conditions et modalités de recrutement des **élèves-maitres et élèves-maitresses en première année de formation professionnelle des écoles normales** (session de 1976), candidats titulaires du baccalauréat, sont précisées par un arrêté du 13 avril 1976, complété par une circulaire du 21 avril 1976 (B.O. n° 17). Les épreuves écrites de ce concours auront lieu, dans chaque académie, entre le 16 et le 30 septembre 1976. Les registres d'inscription seront ouverts du 28 juin au 13 août dans les inspections académiques (B.O. n° 17).

• Une importante circulaire décrit la procédure de recrutement des **adjoints d'enseignement stagiaires** pour l'année scolaire 1976-1977. Les dossiers doivent être remis le 10 mai au plus tard au chef d'établissement. La circulaire énumère les conditions de titre et d'ancienneté de service exigées des candidats. Elle donne également le barème qui sera en usage pour leur classement (circulaire du 21 avril 1976 - B.O. n° 17).

• Un recrutement complémentaire de treize **conseillers de tribunal administratif** aura lieu en 1976. Les conditions requises des candidats, qui sont recrutés sur dossier après un exposé oral d'une heure devant la commission de recrutement ainsi que les modalités d'ins-

La semaine dernière, des coupures de courant électrique ont perturbé la fabrication de notre n° 280. Que nos lecteurs veuillent donc bien nous pardonner le retard subi dans son expédition.

cription et les perspectives de carrière (possibilité d'accès à l'échelle lettre B bis) sont exposées dans une circulaire du 2 avril 1976 (B.O. n° 17).

• La prochaine session de l'examen probatoire préalable au **concours de recrutement des inspecteurs départementaux de l'Education nationale** aura lieu le 10 novembre 1976 (circulaire du 7 avril 1976 - B.O. n° 17).

• La liste d'aptitude pour l'accès des directeur de CIO et conseillers d'orientation au corps des **inspecteurs de l'information et de l'orientation** au titre de l'année 1976-1977 sera établie d'après la circulaire du 21 avril 1976 (B.O. n° 17).

• Un arrêté du 20 avril 1976 fixe au 20 mai 1976 la date du début des concours spéciaux réservés aux **professeurs techniques adjoints de lycées techniques**. Les registres d'inscription sont ouverts jusqu'au 14 mai. Les épreuves écrites auront lieu les 25 et 26 octobre 1976 (B.O. n° 17).

personnel

• Les élections des représentants du personnel à la Commission administrative paritaire unique des **professeurs certifiés, adjoints d'enseignement, chargés d'enseignement, professeurs adjoints** et autres fonctionnaires des ex-cadres supérieurs de la FOM auront lieu à la date du 1^{er} juillet 1976, selon les modalités fixées par un arrêté et une circulaire du 23 mars 1976. Les listes de candidats doivent être déposées au plus tard le 10 mai 1976 (B.O. n° 17).

• Une circulaire du 13 avril 1976 (B.O. n° 17) organise la **formation continue des personnels d'orientation et d'information** (personnels techniques et personnels administratifs). Les thèmes de formation doivent concerner particulièrement les problèmes rencontrés dans les situations d'orientation. Les participants seront des volontaires qui recevront, pour une année, entre trente et quatre-vingt-dix heures de formation, par académie. Les recteurs sont priés de préparer un projet pour l'année 1976.

• Un arrêté du 21 avril 1976 fixe la composition, les modalités d'élection et les attributions de la Commission paritaire nationale compétente pour les **personnels**

contractuels techniques et administratifs en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce texte est complété par un arrêté, du 21 avril également, qui fixe la date des élections au 2 juillet et par une circulaire de la même date qui donne les modalités de ces élections (B.O. n° 17).

• Un décret du 8 avril 1976 donne les modalités de **titularisation des auxiliaires** de l'Etat dans le corps de fonctionnaires de catégorie D (B.O. n° 16).

• Les modalités de formation aux fonctions d'**éducateur technique spécialisé** appelé à exercer auprès des inadaptés ou handicapés sont précisées par un arrêté du 6 février 1976 (B.O. n° 16). Ce texte donne également les modalités d'organisation des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude à ces fonctions, ainsi que les conditions d'agrément des centres de formation.

rémunération

• Plusieurs arrêtés du 31 mars 1976, fixent le nouvel échelonnement indiciaire des catégories suivantes :
— attachés d'administration universitaire de 2^e échelon ;
— conseillers administratifs des services universitaires de 2^e classe ;
— attachés principaux et attachés d'intendance universitaire ;
— intendants ;
— inspecteurs de l'apprentissage commissionnés.

organisation générale

• Les recteurs d'académie reçoivent délégation de pouvoirs de gestion étendus en ce qui concerne les **aides de laboratoire** des établissements scolaires (arrêté du 16 avril 1976 - B.O. n° 17).

organisation scolaire

• Le programme de sciences physiques du **baccalauréat** de l'enseignement du second degré pour les élèves des établissements expérimentaux de plein exercice et les établissements chargés d'expérimentation est fixé par une circulaire du 14 avril 1975 (B.O. n° 17).

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6°-5° Français - Mathématiques modernes
 5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51



céradel

Céradel spécialiste de la Céramique

- .pâtes pour faïence grés porcelaine
- .matières premières et oxydes
- .émaux céramiques (pour 960°/980°)
- .émaux de grés mats et à effets (pour 1200/1280° et 1250/1300°)
- .couleurs pour décoration (or)
- .matériel de décoration (pinceaux chromographes)
- .fours électriques
- .matériel de cuisson (plaques, quilles trépieds)
- .outils de façonnage
- .tours à pieds et électriques
- .biscuits
- .service librairie

CATALOGUE Céramique.

Joindre 10f remboursement sur 1ère commande

Nom

Adresse

CERADEL 19 Rue Pierre Curie BP 121

87 004 LIMOGES

VACANCES

ETE 76

VOYAGES ET SEJOURS

GRECE : circuits et séjours
 ITALIE : Adriatique, Lido de Jéso (prov. de Venise) - Viro Equense (région de Sorrente)
 SICILE : circuit et séjours
 YOUGOSLAVIE : circuit et séjours
 MAROC : circuit et séjour
 COSTA BRAVA : départ Perpignan
 BALEARES : (avion) départs Paris, Marseille, Toulouse
 CORSE : club et hôtel

CROISIERES OU SEJOURS
 U.R.S.S. - EGYPTE - ISRAEL - U.S.A. - CANADA

LE LIEN EUROPEEN

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE

61, faubourg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

Correspondant du B.P.T. Licence A 179

 Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé été 1976 pour Membres de l'Enseignement.

M. - Mme - Mlle :

N° : Rue :

à :

Code postal n° E.N.12

ces enfants-là



I.- des corps sans langue

Ils sont venus en France pour vivre et travailler et depuis qu'ils sont là, à manier la pelle et la pioche, il leur est venu des enfants.

Beaucoup d'enfants qui, nés ici, sont pourtant « d'ailleurs », presque de nulle part...

Pas facile de leur apprendre à lire et à écrire.

Pourtant, ils y ont droit. Ici et là, dans la périphérie des grandes villes, ils peuplent les écoles et, à chaque fois, leur présence pose un problème nouveau : on ne fait pas marcher une école de la même manière selon qu'elle reçoit 50 %, 65 % ou 100 % d'enfants étrangers, selon que ces enfants sont mêlés chaque jour à des petits Français de même condition sociale ou bien qu'ils vivent à l'écart de tout, dans le ghetto d'une cité de transit.

Il faut donc rechercher, s'adapter en tâtonnant. Pas étonnant alors que ces écoles soient un peu protégées des regards indiscrets, s'abritant de la publicité comme les impatients cherchent l'ombre : pour mieux pousser.

On ne peut donner sur elles que de brefs coups de projecteur qui ne prétendent pas tout révéler.

Cette semaine, nous traverserons ainsi l'école du Petit Nanterre et, la semaine prochaine, celle du Port de Gennevilliers.

« PLIEZ les genoux... Marquez le rythme... On ouvre les bras et on les referme... L'un après l'autre... On frappe les coudes contre le corps... L'un après l'autre... On ramasse quelque chose et on le jette devant soi avec les deux mains... Puis avec l'une et l'autre main... » Branché dans un coin de la grande salle le magnétophone, inlassable, laisse se dérouler la comptine qu'énonce une voix de femme sur le rythme martelé d'une musique africaine. Une dizaine d'enfants, des petits de cinq ou six ans, debout et attentifs, écoutent la voix un peu immatérielle. Pour l'instant ils semblent un peu crispés et ne remuent guère (mais peut-être est-ce le photographe qui tourne autour d'eux ou le journaliste qui prend des notes qui les perturbent un peu...). L'institutrice arrête l'appareil et leur explique : « Vous écoutez bien et vous faites comme vous voulez » puis fait repartir l'enregistrement. On entend de nouveau la musique, puis les consignes. Un enfant commence à bouger, hésitant. Il plie les genoux, en cadence, puis écarte les bras du corps, les referme... Un autre bientôt s'anime à son tour, puis trois, puis quatre : le travail a commencé.

Mais reprenons depuis le début. Nous sommes un matin, un jeudi matin précisément, et ces enfants sont les élèves de grande section de la maternelle du « Petit Nanterre ». Plan panoramique : terrains vagues, chantiers, autoroute, HLM, poussière, bruit. L'école (maternelle et primaire, filles et garçons) est située juste derrière la très fameuse université, presque comme adossée à ses murs. Devant passe une route où défilent toute la journée voitures et camions des chantiers voisins, autant dire que son accès est assez dangereux. Ici, ça n'est plus la ville, pas encore la campagne, mais la banlieue dans un de ses aspects les plus déprimants.

La particularité de l'école du Petit Nanterre n'est pourtant pas

là. C'est peut-être à l'heure de la sortie des classes qu'elle se manifeste avec le plus d'éclat, l'éclat des couleurs s'entend : les roses, les bleus, les verts pâles et scintillants des longues jupes et des foulards des mères venues chercher leur progéniture. Si, pour la plupart, les enfants du Petit Nanterre sont nés ici, en France, ils n'ont pas perdu pour autant les traits et le comportement communs à ceux de leurs pays d'origine : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc ou encore — mais en moindre nombre — l'Espagne et le Portugal. On le sait, les écoles de la banlieue parisienne sont peuplées de beaucoup d'enfants de travailleurs immigrés, mais au Petit Nanterre ils sont majoritaires (environ 85 %) et ce sont les petits Européens qui sont ici les étrangers.

Problème donc. Ces enfants, nés sur un territoire où ils n'ont pas de racines, ne sont plus tout à fait des étrangers, pas encore vraiment des Français. Et cela se ressent dans leur langage : dans l'un comme dans l'autre cas ils s'expriment mal, dans une sorte de « sabir » bien à eux (on ne peut donc pas leur apprendre le français comme une seconde langue, puisqu'une vraie première langue, une bonne pratique de l'arabe pour le plus grand nombre, leur fait défaut). Si l'on ajoute que dans leurs familles (nombreuses) le père est le plus souvent manœuvre ou O.S., on comprendra bien qu'ils appartiennent aux catégories sociales les plus défavorisées et l'on ne s'étonnera pas devant les explications de M. Salines, l'inspecteur de la circonscription quand il dit : « Ce sont des écoles qui ont toujours posé beaucoup de problèmes, où les retards scolaires ont toujours été importants (90 à 95 % de retard scolaire). Les enfants arrivent en CM2 avec au moins deux ans de retard pour la grande majorité qui ne peut pas entrer en 6^e normale : ils sautent directement en classe de transition. Or



il est bien évident que leur échec se manifeste essentiellement dans la lecture et le langage.»

la pédagogie en action

Handicapés sociaux ou inadaptés, comme on voudra, l'enseignement à donner à ces enfants nécessite peut-être une pédagogie spéciale. C'est ainsi qu'il y a trois ans Jeanine Lefeur a été nommée dans cette école. Elle est arrivée toute fraîche émoulue d'un stage de spécialisation suivi au CNEFEI de Suresnes (1) avec dans son bagage deux diplômes, le CAEI et le CAEA (2). Elle vient, la première année, pour prendre une classe à plein temps et se charger de la coordination des activités des premières années de l'école primaire. La seconde année elle poursuit le même travail mais en bénéficiant d'une décharge à mi-temps qui lui permet d'assumer sa classe trois heures par jour et l'animation les trois autres heures de son service. Enfin, depuis cette dernière année, elle continue cette activité mais à cheval sur la maternelle et l'école primaire pour en assurer la liaison (cette situation n'a été rendue possible que par l'accord de l'inspecteur primaire et de l'inspectrice des maternelles).

Résumant les principes de son travail, Jeanine Lefeur explique : « Nous nous sommes rendu compte que les enfants avaient des manques énormes au niveau du langage, qu'ils en étaient au stade du mot-phrase. Ce qui nous a frappés c'est qu'ils ne modulaient pas du tout leur voix pour exprimer une joie ou un mécontentement. Nous avons donc dû repartir à zéro, en apprenant avant toute chose aux enfants à travailler des rythmes très simples, pour passer ensuite à des rythmes plus complexes et aboutir enfin au rythme du langage ordinaire.» Ces observations, ces recherches, bénéficient de l'appui du CREDIF qui, en la personne de Mme Garabédian, assistée d'un musicien, a élaboré le matériel de travail utilisé ici : des enregistrements de musiques simples, très rythmées (d'où la musique africaine). Utilisées pendant les séances du jeudi matin, ces musiques, auxquelles se joignent les consignes et les explications de l'animatrice et des institutrices, doivent progressivement faire prendre conscience aux enfants de la notion de rythme, de leur schéma corporel, et déboucher sur l'apprentissage du langage.

En cette période de fin d'année, on en est au stade des vérifications. Les institutrices contrôlent chaque semaine que le travail de toute l'année a porté ses fruits.



Jusque là le magnétophone ne fonctionnait guère que comme une bande-son qu'un disque approprié ou des musiciens compétents auraient pu tout aussi bien produire ; les directives pour les mouvements à accomplir en liaison avec la musique étaient données par l'animatrice et les institutrices, personnes de chair, bien vivantes, bien connues des enfants, avec lesquelles ils entretiennent des relations affectives. Aujourd'hui, c'est le magnétophone, sa voix sans visage, qui donne les consignes, les institutrices s'effaçant au maximum et Jeanine Lefeur explique : « Nous vérifions que les enfants sont capables d'écouter et d'utiliser une consigne qui a trait au rythme et au schéma corporel, s'ils sont capables de mettre en opposition des mots que nous avons utilisés. En transmettant la comptine par le magnétophone nous provoquons une coupure affective. A chaque séance nous reprenons un mot qui avait gêné les enfants au cours de la séance précédente. Aujourd'hui c'était « plier » (les genoux) par rapport à « fléchir », utilisé la semaine dernière, et qui est un mot difficile. »

Voici donc la pédagogie en action. De prime abord, ce travail spécialisé paraît un peu abstrait, voire compliqué. En fait, à le pratiquer, il semble que ce soit

beaucoup plus simple et qu'à tout le moins on ait beaucoup à y gagner. Témoin la directrice de l'école de filles, Mme Saï : « Quand on fait les leçons de langage avec des enfants qui ne posent pas de problèmes, on ne va pas au fond des questions. Ici, du fait de la pauvreté de langage, on a dû tout remettre en question. L'approche des problèmes de langage à travers le rythme est une découverte pour moi. Je n'aurais jamais pensé que, pour améliorer le langage, on devait passer par le rythme. En lecture aussi : si je devais apprendre à lire à des enfants entre guillemets « normaux », je crois que je ne m'y prendrais plus du tout de la même façon. Une autre chose importante : quand je suis arrivée ici, aucun livre de lecture pour le CP ne correspondait aux besoins de ces enfants-là. Nous avons dû mettre en place une façon d'apprendre à lire en créant nous-mêmes notre livre de lecture. Je pense que cela serait très enrichissant pour un enfant de CP normal. Il est donc bien certain que la pédagogie utilisée ici est tout à fait valable pour être orientée vers les autres écoles. Seule changerait la vitesse d'acquisition. » Et tel est bien aussi le sentiment de Jeanine Lefeur pour qui « les méthodes utilisées ici ne sont pas révolutionnaires en elles-mêmes et valables uniquement avec

des enfants de travailleurs immigrés. Je crois qu'il faudrait faire ce genre de travail à un moment de la vie scolaire de *tous* les enfants. Il ne s'agit pas du tout d'une pédagogie spécifique au Petit Nanterre ».

pas de solution miracle

Il ne faudrait pas cependant se méprendre. Il est vrai qu'au Petit Nanterre on applique une certaine méthode pédagogique spécialisée. Elle correspond à un choix, et rien n'empêche de penser qu'il en existe d'autres tout aussi efficaces. La méthode, elle, est peut-être en effet transposable ailleurs. Ce qui ne l'est pas c'est le contexte, en fait tout le reste. L'introduction d'une institutrice supplémentaire et d'une pédagogie spécialisée n'est pas allée, au Petit Nanterre, sans de profondes modifications dans l'emploi du temps des autres enseignants, dans leurs rapports, dans l'organisation du cursus scolaire, dans les structures et le fonctionnement de l'ensemble école maternelle-école primaire. En réalité, le fond décide de la forme. Faire accéder les enfants à une meilleure pratique du langage par des séances d'exercices rythmiques est une bonne chose, mais lourde de conséquences. Il faut alors composer des groupes nouveaux, pratiquer des actions de soutien, coordonner les actions, et donc se réunir. Le travail isolé devient impossible, la nécessité d'une équipe pédagogique s'impose, etc.

Il faut aussi beaucoup de volonté, de cette volonté qui anime M. Salines (duquel on ne peut oublier qu'il est aussi directeur adjoint du CNEFEI). C'est en effet sur son impulsion que les structures de l'ensemble scolaire du Petit Nanterre ont été modifiées. Au début il s'agissait de programmer le CP et le CE 1 sur trois années. En effet, selon ses propres termes,

il s'agit de « déségréguer » l'enseignement. Pour M. Salines « à chaque niveau de l'enseignement on distille les élèves ; on dit : « untel n'est pas apte », et on le met dans une classe particulière. Nous, nous voulons mener tous les gamins ensemble ». Intervient donc la première modification dans le cursus scolaire mais « on s'est très vite rendu compte que si l'on ne commençait pas ce travail dès la maternelle, au moins au niveau de la grande section, notre tentative était pratiquement vouée à l'échec (en fait il faudrait commencer le plus tôt possible, mais, ici, on ne pouvait commencer qu'à ce niveau car, jusqu'à cette année, les parents, dans une très large majorité, n'envoyaient pas leurs enfants à l'école avant cinq ans). On a donc établi une liaison maternelle-primaire avec un cursus de quatre années, divisé en deux périodes : deux années dites d'« initiation » (grande section de maternelle et CP), et deux années dites d'« apprentissage ». De cette manière on se donne quatre années pendant lesquelles on peut moduler, suivre le rythme des enfants, travailler à la demande et compenser un certain nombre de déficits en particulier au plan du langage, du développement psychomoteur et de l'autonomie (pendant les deux années d'« apprentissage » interviennent les groupes de niveaux et des actions de soutien), quatre années qui doivent nous permettre d'amener un maximum d'enfants au niveau du CE 2 normal ».

Voilà pour la stratégie générale, mais il faut y ajouter un certain nombre de mesures complémentaires qui ont été prises : création d'un GAP (où travaillent une psychologue, un orthophoniste, une rééducateur en psycho-motricité), détachement de la « grille ministérielle » (en primaire effectifs de seize à vingt enfants par classe), création de postes supplémentaires de soutien (deux en primaire, un en maternelle), et l'appui, disons

« logistique », du CNEFEI et du CREDIF (3). Pour M. Salines « dans une école comme celle-ci, c'est le minimum qu'on puisse faire. Mais, en même temps, nous nous efforçons de ne pas faire de la pédagogie de luxe, c'est-à-dire de ne mettre en place que des moyens qui peuvent être utilisés par tout le monde dans des écoles similaires : dégager deux postes supplémentaires sur les vingt-six enseignants du primaire (pour environ six cents élèves) ça n'est pas vraiment grand-chose ». En tout cas, pour l'inspecteur, ça ne coûte pas plus cher que de créer les classes de perfectionnement où l'on mettait les enfants avant. Autant dire qu'il en va de la scolarité comme de la santé, que la prévention vaut mieux, et coûte moins cher, que les soins curatifs.

retour à l'envoyeur

Alors, cette école, la panacée ? Là encore, qu'on ne s'y méprenne pas : une expérience y est en cours qui n'est pas à proprement parler de la recherche, mais plutôt une tentative, un essai avec toutes ses hésitations, ses alevins, ses difficultés aussi. Rien n'est idyllique. Constituer une équipe pédagogique ? Le beau projet, mais il ne faut pas oublier que la directrice de maternelle, Mme Papineau, déplore que « presque tous les ans le personnel change ». C'est un exemple...

Rien n'est définitif non plus. Même si, comme le déclare M. Salines, « nous avons déjà eu des réussites sensationnelles [...], dans ces classes, pour le moment, aucun recrutement n'a été fait pour les classes de perfectionnement », il n'empêche que dans l'équipe le débat reste toujours ouvert : « Est-ce qu'on ne va pas faire une sous-école ? Pour l'instant je ne peux pas répondre, mais nous sommes terriblement conscients du risque. La première vague

n'arrivera en CE 2 que l'année prochaine et nous ne pourrions tirer de conclusions solides que dans trois ans quand ils arriveront en CM 2. On verra alors ce que cela donnera. [...] Nous ne détenons aucune vérité, nous ne sommes pas sûrs d'avoir raison. Je ne sais pas si, dans quatre ans, on ne va pas décider de tout annuler et de recommencer avec des méthodes différentes. »

Un dernier problème, enfin, reste lui aussi en suspens : ces enfants sont-ils destinés à s'intégrer dans la vie française ou bien à retourner dans leur pays d'origine ? Question anodine, n'est-ce pas ?... L'exemple récent d'une famille retournée dans son pays natal, l'Algérie, et soudain, à la surprise générale, revenue en France précisément « parce que les enfants n'avaient pas pu s'adapter à la vie algérienne », montre mieux que tout discours les limites, fragiles, de cet enseignement résumées aussi par la préoccupation de Jeanine Lefeur : « Loin de moi l'idée de les intégrer, mais il faut que je leur donne d'énormes chances de se débrouiller dans notre vie française sans perdre de vue que ce sont des étrangers et que leurs coutumes sont valables au même titre que les nôtres. » Alors, la boucle est bouclée et l'on est ramené, comme disent les mathématiciens, au problème précédent. Comme dit M. Salines « on retrouve avec ces enfants étrangers tous les problèmes qui se posent à l'institution scolaire dans son ensemble. Si les enfants échouent ici, c'est pour les mêmes raisons qu'échouent les enfants français appartenant aux mêmes catégories sociales ».

Jean-Pierre Vélis

(1) CNEFEI : Centre national de formation des maîtres pour l'enfance inadaptée.

(2) CAEI : Certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés - CAEA : Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles d'application.

(3) CREDIF : Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français.

pour votre classe

■ **Sandro va au carnaval**, de F. Berge et M. Dillard (éd. REMI, 39, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris - 72 p., ill., 20 F). Nombre de matériels pédagogiques créés initialement à l'intention d'enfants handicapés furent plus tard utilisés avec grand profit pour des enfants normaux ou atteints de troubles moins importants. C'est le cas de cet ouvrage que deux orthophonistes ont conçu en travaillant à la rééducation d'enfants atteints de troubles de l'audition. Ayant observé les nombreuses difficultés rencontrées par ces jeunes malentendants au niveau de la lecture, les auteurs ont rédigé une histoire logique, au texte clair, au vocabulaire accessible, écrite dans un style direct et vivant et présentée avec une typographie aérée et des illustrations joyeuses. L'ensemble correspond bien aux intérêts des enfants de sept à douze ans. Les résultats ne se font pas sentir uniquement dans les classes spécialisées pour les sourds. Des enquêtes ont montré que ce livre avait également un effet bénéfique à l'égard d'enfants présentant des troubles du langage oral et écrit ainsi qu'à celui des élèves non francophones déjà avancés dans leur apprentissage du français.

■ **Bébé année zéro**, de M.C. Monchaux (Magnard, 17,70 F). Il s'agit des premiers éléments d'information sexuelle destinés aux enfants des écoles maternelles et des premiers cours des écoles élémentaires. Ce matériel comprend douze diapositives, conçues volontairement à partir d'illustrations plutôt que de photographies, et d'un livret du maître comprenant, outre des suggestions d'ordre pédagogique, un texte à lire pendant le passage des vues (qui vont de la différence anatomique à la grossesse, l'accouchement et les soins à donner aux bébés). L'auteur recommande de ne pas hésiter à passer plusieurs fois telle ou telle diapositive si les enfants le réclament et de répondre toujours aux questions sans embarras ni insistance mais avec le plus grand naturel.

à la recherche du trésor des mots

Robert R. Préfontaine
**Demande à Isabelle -
Dictionnaire du vocabulaire actif**
Ed. du Sablier, 400 p., 34,70 F

Je ne sais combien de maîtresses et de maîtres emploient la méthode d'apprentissage de la lecture dite « du Sablier », méthode complète qui s'échelonne tout au long de l'enseignement élémentaire et dont les principes et les techniques font l'objet d'un ouvrage en vente à la même maison d'édition.

En tout cas voici un dictionnaire qui se situe entre le fameux *Je doute, je cherche, je trouve* destiné aux enfants de six à huit ans et qui contient 5 000 mots parmi les plus usuels et les dictionnaires pour adultes : Bordas, Larousse, Petit Robert, que les élèves utiliseront dès douze ans et qui comptent environ 35 000 mots.

Demande à Isabelle comprend 12 000 mots. Il a été conçu pour les enfants de huit à douze ans par une équipe franco-canadienne. Il est simplifié, si l'on considère le nombre des termes qu'il renferme mais il répond parfaitement aux besoins des élèves en matière sémantique et orthographique.

Ce remarquable instrument de travail se révèle à la fois un dictionnaire *descriptif* (définitions des sens les plus fréquemment usités d'un terme); *analogique* (pour plus de 1 000 mots abstraits, une liste de synonymes permet de nuancer ce que l'on cherche à exprimer); *phonologique* (un index, situé dans la partie centrale de l'ouvrage, sur des feuillets jaunes, permet — après une brève initiation aux symboles API — de lire les transcriptions phonétiques, donc de rechercher là un mot dont on ignore l'orthographe). On notera aussi que ces feuillets jaunes comprennent les tableaux de conjugaison de 77 verbes servant de modèles aux 3 000 verbes contenus dans ce dictionnaire.

Demande à Isabelle est donc un outil de travail sans équivalent et à

usages multiples. Sa consultation sera très fréquente et son emploi préparera les élèves à la manipulation du dictionnaire des adultes. Est-il besoin de préciser qu'il n'est pas réservé aux enfants ayant pratiqué la méthode « du Sablier » mais s'adresse à tous, sans aucune exception ?

Les commandes peuvent être passées directement en écrivant à : *Le Sablier*, CP 120 Boucherville, Québec (Canada).

P. F.

Jean Billaut, Gisèle Dronne,
Alain Fouliard, Simonne Sauvy

L'enfant à la découverte de sa langue maternelle

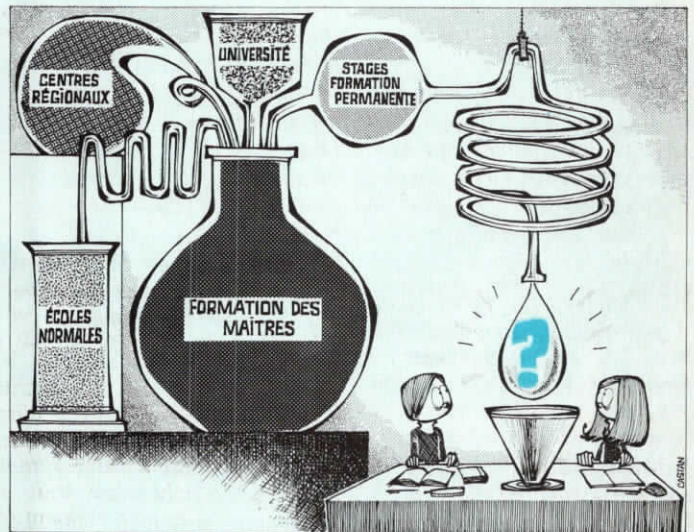
Casterman, coll. « Orientations E3 », 172 p., 27 F

Trois enseignants et une psychopédagogue travaillent depuis dix ans à l'école expérimentale Decroly de Saint-Mandé. Ils y ont pratiqué toute une série de « jeux de langage » destinés à des élèves de l'enseignement élémentaire et moyen, et les présentent ici en commentant les résultats. Même si certains d'entre eux sont déjà un peu entrés dans les mœurs scolaires, on ne peut qu'être frappé tout d'abord par l'originalité et la recherche de l'invention. On conçoit bien que les enfants aient pu être passionnés par ces recherches, auxquelles même des adultes peuvent se livrer sans honte et sûrement avec profit. A ceux qui croient que l'on ne peut apprendre que dans l'ennui de l'effort, cet ouvrage apporte un démenti formel. Car le jeu lui aussi peut être un effort et d'autant plus efficace qu'il est consenti et même recherché.

Pour tous ceux qui veulent renouveler les traditionnels exercices de vocabulaire, d'élocution, d'acquisition de l'orthographe, de maîtrise de la syntaxe, cet ouvrage devrait apporter les plus ingénieuses suggestions.

P.-B. M.

Université et formation des maîtres



Que peut l'Université, et comment, pour former les maîtres ? Un exemple peut en être donné par les « Eléments pour une discussion et propositions » établis par l'UER de didactique des disciplines de l'université de Paris VII, dont nous donnons ici de larges extraits (tout le chapitre sur le droit à la recherche pédagogique dans le cadre d'une véritable formation continue des maîtres a dû, faute de place et malgré son grand intérêt, être passé sous silence). Projet ambitieux et complet, certes, mais tout à fait cohérent. Et déjà, pour bonne part, en voie d'expérimentation...

FORMATION scientifique d'un côté, formation pédagogique de l'autre ; formation des futurs maîtres d'un côté, formation des autres étudiants de l'autre ; formation initiale d'un côté, formation continue de l'autre ; formation continue d'un côté, pratique de la recherche de l'autre ; etc.

Cette conception artificiellement et autoritairement cloisonnée ne peut déboucher que sur une formation des maîtres étriquée, stérile et sclérosante. En effet, elle renforce et multiplie les défauts du système actuel et aboutira à former des maîtres qui,

- ayant une vue partielle et orientée de leur discipline, domineront mal les programmes à enseigner, ne pourront s'adapter à leur évolution et éprouveront de grosses difficultés à bénéficier d'un

éventuel « recyclage » tant dans leur discipline qu'en pédagogie ;

- n'ayant pas appris à situer cette discipline par rapport à l'enseignement de cette discipline, la personnalité de l'enfant et les pratiques sociales, ne pourront trouver les centres d'intérêt convenant à tel ou tel public et s'adapter à des situations variées ;

- incapables d'analyser de façon critique le rôle de leur discipline dans le fonctionnement du système scolaire et plus généralement du système économique, ne pourront que suivre docilement les instructions ministérielles sans parvenir à éveiller et développer le sens critique des élèves.

Un organisme qui se chargerait de ce type de formation n'aurait rien

d'universitaire et son « rattachement » à l'Université ne présenterait aucun intérêt. Il est donc nécessaire d'envisager autrement la formation des maîtres. Utopie ? Nullement, puisqu'une autre

conception, partagée par bien des collègues, est déjà en partie mise en œuvre dans les U.V., séminaires et équipes de recherche existant à Paris VII.

refus de la séparation entre formation dite "scientifique" et formation dite "pédagogique" dans le cadre de la formation initiale des étudiants futurs maîtres — pour une formation intégrée

Dans l'optique qu'on veut nous imposer, l'Université serait chargée de fournir des connaissances dans la discipline, étroitement dépendantes des programmes que le futur maître devrait enseigner : c'est la formation dite « scientifique » . La formation « pédagogique » se réduirait

à une présence sur le terrain-classe où le travail se bornerait à l'observation des pratiques d'un maître chevronné, ces quelques recettes pédagogiques étant peut-être complétées par une information technologique qui ramènerait à l'usage de gadgets plus ou moins à la mode des méthodes par

ailleurs valables (par exemple actuellement : audiovisuel, ordinateur, grilles d'observation, définition d'objectifs, etc.).

En pédagogie comme dans toutes les autres matières, une séparation stricte entre théorie et pratique est absurde et surtout néfaste. D'ailleurs, on remarque que la plupart des enseignements universitaires comportent des travaux pratiques ou des travaux de terrain ; notons que, dans certains cas, le « terrain » est constitué par un groupe humain (ex : sociologie, géographie humaine, etc.). Entre la réflexion à caractère plus ou moins théorique et l'observation à caractère plus ou moins pratique, il doit toujours y avoir un double mouvement de va-et-vient.

Dans le cas particulier de la formation des maîtres, on pourrait proposer le schéma de formation suivant (l'ordre dans lequel sont énumérées les rubriques ne correspond pas à une organisation chronologique) :

a) Connaissance de la discipline que le futur maître aura à enseigner, y compris certaines applications de cette discipline. De façon plus précise :

— une formation de haut niveau (maître) dans la discipline est imposée par la nécessité de maîtriser les méthodes et les concepts d'une science pour pouvoir, ensuite, maîtriser un enseignement de cette science, même (voire surtout) s'il s'agit d'un enseignement « élémentaire » ;

— sans pour autant être au courant de toutes les techniques d'application, le futur enseignant devrait

savoir comment l'évolution des connaissances théoriques est impliquée dans l'évolution des sciences appliquées : outre la compréhension (sur des cas particuliers) d'une démarche générale, cela lui procurerait les moyens d'aborder dans sa classe des problèmes actuels et des situations vécues par les élèves.

Exemple : si la discipline à enseigner est la biologie, le futur enseignant doit d'abord être un biologiste ; et il doit être capable de comprendre et d'expliquer, par exemple, les rapports entre l'immunologie et les greffes d'organes, entre la génétique et l'amélioration des espèces cultivées ou domestiques, entre l'endocrinologie et la régulation des naissances, entre la biologie végétale et les pratiques culturelles.

b) Connaissances dans certaines disciplines « complémentaires » ou « voisines » de la discipline à enseigner, connaissances nécessaires — soit pour la compréhension de la discipline à enseigner (ex : mathématique pour physique, linguistique pour français, etc.) ; — soit pour les services d'enseignement tels qu'ils sont connus actuellement (ex : enseignement conjoint de l'histoire et de la géographie, et de la biologie et de la géologie, de la physique et de la chimie, etc.).

c) Certains aspects de la discipline à enseigner étudiés expressément en vue de l'enseignement :

— un point du programme peut nécessiter des connaissances dans de nombreuses autres branches de la discipline (ex : enseignement des

mathématiques) ;

— certains domaines de la discipline sont susceptibles d'éclairer des points du programme, même en apparence éloignés de ces domaines (ex : logique appliquée à l'enseignement des mathématiques — théorie des jeux et techniques de calcul appliquées à l'enseignement des mathématiques) ; — comment monter une manipulation qui fasse comprendre tel phénomène à étudier ? (ex : certains travaux effectués dans la préparation du CAPES de physique à Paris VII) ;

— comment concevoir un dossier qui fasse comprendre telle notion ? (ex : étude de la notion de sous-développement et de ses applications dans les classes de cinquième, seconde et terminale).

d) Connaissances dans les sciences humaines intervenant comme moyens d'analyse des situations et des problèmes didactiques : psychologie (cognitive, différentielle, relationnelle), sociologie, linguistique, économie, histoire (des sciences et des techniques, de l'éducation, etc.). Les aspects de ces sciences humaines qui sont là enseignés peuvent être :

— soit appliqués à l'enseignement de n'importe quelle discipline (ex : problèmes de psychologie relationnelle — psychologie cognitive et psycholinguistique — sociologie de l'éducation) ; — soit appliqués à l'enseignement d'une discipline particulière (ex : psychologie cognitive appliquée à l'enseignement des mathématiques) ;

e) Connaissance de certains

outils techniques intervenant en didactique, ces outils pouvant être abstraits ou concrets (ex : informatique, statistique, moyens audiovisuels, ordinateurs et machines diverses, matériel de mesure, etc.) (1).

f) Travail sur des terrains de formation ou d'animation, le terrain étant principalement une classe au sens le plus large mais pouvant aussi être une colonie de vacances, un club d'enfants, une maison de jeunes, etc., et le travail pouvant revêtir diverses formes depuis l'observation jusqu'à l'exercice d'une responsabilité plus ou moins grande.

La conception que nous critiquons et que nous refusons consiste à supprimer **c)** et **d)**, à ramener **e)** à l'apprentissage de quelques recettes et à l'utilisation de quelques gadgets, enfin à réduire **f)** à des « stages » séparés, coupés du reste de la formation.

Au contraire, la conception que nous proposons et que nous essayons d'appliquer dans les U.V. de didactique consiste à relier fonctionnellement la rubrique **f)** à toutes les autres rubriques :

● d'une part, le contenu des rubriques **a) b) c) d) e)** donne les moyens d'analyser utilement les situations et les problèmes rencontrés en **f)** ;

● d'autre part, le contact avec ces situations fournit à la fois la matière et le motif pour des réflexions entreprises en **c) d) e)**.

Les rubriques **a) b) c) d) e)** et la rubrique **f)** doivent faire l'objet d'une véritable intégration. Pourtant, plusieurs organisations

chronologiques sont possibles, et d'ailleurs applicables au cours de la même formation :

1) certains types de contact avec le terrain **f)** peuvent se situer en début de formation dans un objectif de sensibilisation (**ex** : participation à l'animation d'une colonie de vacances, d'un club d'enfants, d'un groupe d'alphabétisation, etc.)

2) d'autres travaux de terrain doivent intervenir en fin de formation, de façon à montrer l'application à des problèmes complexes de connaissances antérieurement acquises ;

3) certains travaux de terrains peuvent jouer le rôle de T.P. pour des enseignements de type **c)** **d)** ou **e)**. Ceci est réalisé pour certains U.V. de 2^e et 3^e cycle de l'U.E.R. de didactique.

Dans cette conception, toutes les rubriques concourent à la formation « pédagogique » et toutes présentent un caractère également « scientifique ». De plus, toutes doivent être liées à la recherche :

● dans sa discipline le futur enseignant, tout comme par exemple le futur ingénieur, doit avoir au moins une fois l'occasion de pratiquer, dans le cadre d'activités autonomes, la démarche scientifique (qu'il devra expliquer à ses élèves) ;

● par ailleurs, pour avoir une pratique efficace, le futur maître doit se préparer à aborder de façon « scientifique » les problèmes didactiques qu'il rencontrera tout au long de sa carrière.

questions ouvertes

Comment effectuer le contrôle des connaissances dans les différentes rubriques ? — Quels rapports ce contrôle entretient-il avec les modalités (concours ?) de recrutement ?

Notre expérience pour au moins les rubriques **c)** **d)** **e)** **f)** tend à préconiser le rapport de stage, avec soutenance orale. Mais ce type de travail et de contrôle s'adapte mal aux concours sous leur forme actuelle.

Combien d'années après le baccalauréat faut-il pour que ce programme de formation soit correctement réalisé (étant entendu que la formation initiale n'est que la première étape d'un long processus qui doit se poursuivre tout au long de la carrière) ?

A notre avis bac + 5, sauf peut-être si des bourses suffisantes permettaient aux étudiants de se consacrer en priorité à leurs études et si l'année universitaire étudiante s'étendait sur plus de 25 semaines de 20 heures.

sont accessibles à tous les étudiants des diverses licences et maîtrises correspondant à une même discipline : les cursus se distinguent par une modulation différente des U.V. choisies dans un même éventail. En effet :

● d'une part les parties **a)** et **b)** doivent être de même niveau que celles fournies aux étudiants ne se destinant pas à l'enseignement ;
● d'autre part, étant donné que toute profession dont l'entrée s'effectue après la maîtrise comporte nécessairement une transmission de connaissances (avec souvent des problèmes complexes), les étudiants qui ne se destinaient pas à l'enseignement peuvent s'intéresser (dans une proportion raisonnable) aux rubriques **c)** **d)** et **f)** — donc y avoir des possibilités d'accès.

Il n'est pas question ici de présenter ce que serait un modèle optimal. Il est d'ailleurs probable que les exigences des différentes disciplines ou celles des programmes à enseigner ne

permettent pas de se référer à un modèle unique. D'ailleurs nous voyons à Paris VII divers exemples de cursus qui réaliseraient l'imbrication et les modulations souhaitables en jouant sur le caractère obligatoire ou optionnel des U.V. pour moduler le poids et la chronologie des rubriques enseignées.

question ouverte

Nous n'envisageons pas dans ce rapport la question d'un éventuel **pré-recrutement**, avec ou sans concours, assurant à certains étudiants, moyennant certains engagements, une certaine sécurité et certains avantages financiers.

En tout cas nous nous opposons à ce qu'un tel pré-recrutement constitue l'unique voie d'accès à la fonction enseignante.

Nous nous opposons également à ce que la formation ci-dessus décrite soit réservée à une « élite » de professeurs, ceci pour les raisons ci-dessous exposées.

contre le cloisonnement entre les diverses catégories d'enseignants et pour une véritable formation interne

On connaît la multiplicité et le cloisonnement des catégories d'enseignants (statuts, grades, formation, etc.) : instituteur, maître de classe de transition, P.E.G.C., certifié, agrégé, enseignant de l'enseignement supérieur, enseignant en I.U.T., enseignant dans les grandes écoles, enseignant dans les classes préparatoires, etc., avec en plus la

distinction entre titulaire, adjoint, auxiliaire, stagiaire, etc.

Ces différences ne sont pas seulement relatives à des types de compétences (réelles ou supposées) ; elles correspondent officiellement à des **niveaux** marqués par le nombre d'années de formation et le statut entraînant des salaires et des horaires de travail

refus de la séparation entre la formation des étudiants futurs maîtres et celle des autres étudiants — pour une formation modulaire

Dans le schéma précédent les diverses rubriques, convenablement découpées en unités de valeur (U.V.),

différents.

De plus, on constate que les maîtres dont le niveau officiel est le plus bas sont affectés aux élèves les plus jeunes et à ceux éprouvant le plus de difficultés (ex : 6^e « allégée » ex-classe de « transition »).

Comment s'effectue la promotion dans ce dédale ?

Les catégories d'enseignants les plus basses ayant les horaires de travail les plus lourds, les salaires les plus légers et des statuts souvent instables, la préparation d'un concours avec des chances raisonnables de succès est illusoire dans ces conditions. Sans décharge de service, la promotion sur concours restera très difficile, épuisante, donc exceptionnelle. De plus étant donné le travail qu'elle requiert, elle risque de s'effectuer au détriment de l'enseignement.

La promotion la plus courante consiste — si on est bien noté par ses supérieurs — à être choisi pour enseigner dans une classe plus élevée : il s'agit d'abandonner la fonction dans laquelle on a été jugé compétent pour une autre fonction à laquelle on ne vous prépare pas (ex : une institutrice choisie et promue en cours d'année scolaire pour « faire fonction » de P.E.G.C. (mathématique) sans aucune préparation, abandonnant la classe élémentaire où elle réussissait fort bien !).

Sur concours ou au choix, on constate que, de toute façon, il ne s'agit pas de véritable promotion interne puisqu'il faut, pour passer une catégorie à une autre, quitter son terrain de compétence et soit changer de classe d'âge d'enfants à enseigner, soit prendre des

responsabilités administratives (directeur d'école, inspecteur, etc.).

Cette carence est particulière au ministère de l'Éducation, puisqu'une véritable promotion existe pour la plupart des autres fonctionnaires (ex : avancement dans l'année !).

Pour remédier au moins en partie au gâchis provoqué par cette situation, il est nécessaire d'agir dans trois directions :

1) Donner compétence à l'Université pour former tous les maîtres selon le schéma souple proposé au chapitre I. Une formation de haut niveau — bac + 5 pour tous les maîtres —, modulable différemment (en particulier dans les rubriques **a**) et **b**) suivant le terrain où s'effectuera l'enseignement, transformerait la plupart des catégories actuelles d'enseignants en de simples spécialisations n'entraînant plus aucune différence de statut, d'horaire ou de salaire. De plus, à partir de cette base commune de haut niveau, il serait possible à tous d'acquérir dans le cadre de la formation continue des compétences nouvelles qui permettraient selon leur type :

— soit une véritable promotion interne par montée en grade sur le même terrain d'enseignement (ce qui n'existe, pour l'instant, que dans l'enseignement supérieur).

— soit une promotion avec passage dans une autre spécialisation, c'est-à-dire dans un autre ordre d'enseignement (ex : du secondaire au supérieur et réciproquement, ou du secondaire au primaire et réciproquement, ou encore du primaire au

supérieur et réciproquement).

2) Concevoir l'enseignement dans tous les établissements comme un travail d'équipe en relation avec la recherche pédagogique : un type de promotion interne, sans changement de terrain de compétence, consisterait alors en la prise de responsabilités nouvelles comme animateur d'équipe ou coordinateur de plusieurs équipes.

3) Prévoir systématiquement des décharges de service ou des congés de formation afin de permettre la mise à jour des connaissances et l'acquisition des nouvelles compétences nécessaires à la promotion.

Ajoutons que la réunion, dans les mêmes centres universitaires, de toutes les activités de formation des maîtres, permettrait de remédier à certaines carences actuelles fréquemment déplorées, en particulier :

● L'absence de formation pédagogique des enseignants du Supérieur. Une telle formation serait pourtant nécessaire, car — les questions didactiques sont tout aussi importantes à ce niveau ; et il est pour le moins regrettable que les universitaires, qui se « penchent » si facilement sur les problèmes des autres ordres d'enseignement, oublient si souvent d'examiner scientifiquement les leurs (pour prendre un exemple connu, l'ignorance des enseignants du Supérieur en matière de docimologie est parfois stupéfiante, et l'organisation des examens s'en ressent fâcheusement) ; — pour les enseignants du Supérieur qui n'ont jamais

exercé dans le Secondaire (cas fréquent en sciences humaines, et quasi général en sciences), l'ignorance du passé des étudiants a des conséquences néfastes ; — les enseignants du Supérieur qui sont chargés de la formation initiale des maîtres (même s'il s'agit seulement de la formation « théorique » dans la discipline) devraient connaître les problèmes didactiques qui se posent dans le premier et le second degrés.

● L'absence d'une structure satisfaisante pour la formation (avec la recherche didactique correspondante) des personnes chargées des divers enseignements pour adultes.

● L'absence de structure pour la formation des enseignants étrangers : chaque année, de nombreux maîtres (le plus souvent — mais non exclusivement — en provenance de pays où l'enseignement est totalement ou particulièrement francophone) sont envoyés en France par leur gouvernement (parfois avec une bourse du gouvernement français) pour acquérir un complément de formation scientifique et didactique. Faute d'enseignements organisés, ou de coordination, ou même simplement d'un organisme d'accueil, ils repartent fréquemment sans avoir pu mettre pleinement à profit leur temps de séjour.

(1) L'ensemble **d**) + **e**), considéré indépendamment de son application à une discipline particulière, et éventuellement regroupés autour de thèmes (ex : évaluation d'une formation, docimologie, enseignement programmé, enseignement assisté par ordinateur) constitue ce qu'on appelle généralement les « sciences de l'éducation ».



OFRATEME

apprendre à faire la fête

Destinées aux classes primaires (du CE 1 au CM 2), les émissions de la série « Expression-Création » ne sont scolaires ni dans leur forme ni dans leur contenu : elles ont pour but d'initier l'enfant au jeu. La dernière d'entre elles « Un après-midi pas comme les autres » — qui sera diffusée par TF 1 le jeudi 13 mai de 14 h 05 à 14 25 — montre le déroulement d'une fête organisée par les enfants et les adultes.

UNE MUSIQUE entraînante vient troubler le calme de la clairière. Sur le chemin, apparaît un étrange troubadour, bizarrement vêtu d'un habit brodé de papillons, véritable homme-orchestre avec une guitare et un tambour ornés de fleurs multicolores, des grelots aux genoux et sur son chapeau. Dans la clairière arrivent des enfants qui font cercle autour de lui. Mais bientôt, des êtres étranges, inquiétants, portant sur des corps d'hommes des têtes de carton pâte, masques stylisés dont certains sont pourvus de longs becs, surgissent silencieusement de derrière les buissons et les arbres, encerclant les enfants. Une fois passée la première surprise, deux d'entre eux apportent une caisse en osier d'où ils extraient des tissus et des chapeaux qu'ils distribuent alentour. Ensuite ils dressent des tréteaux et proposent diverses activités : faire de la musique, confectionner des masques, se maquiller, décorer des vélos. Chacun s'affaire.

A l'aide d'une boîte à chaussures et d'un cône en bristol, un petit garçon se mue en renard ; un autre fabrique une flûte ; d'autres se griment en clowns ou acquièrent, à l'aide de couleurs diverses — bleu, jaune, blanc saupoudré de paillettes dorées — des visages magiques. Sur les pas de l'homme-orchestre, le joyeux cortège s'ébranle. Sur le chemin, des ballons surgissent du sol ; les enfants leur dessinent des visages.

Réalisé avec les élèves des écoles

publiques de deux communes angevines — Saint-Ellier et Vauchrézien —, cet « après-midi pas comme les autres » a pour objectif d'engager les écoliers à organiser eux-mêmes, avec l'aide des adultes, une fête semblable où ils seraient à la fois acteurs et spectateurs.

Comme son nom l'indique, la série « Expression-Création » a pour but de stimuler les enfants, de les encourager à faire des essais dans le domaine de l'expression, pour qu'ils adoptent, à longue échéance, une attitude de créativité devant l'existence. « Il faut partir du milieu dans lequel ils vivent, de l'observation de la réalité. C'est l'insolite dans le réel », déclare Lucette Degrott, responsable de la série. Les diverses émissions respectent toutes ce principe, car elles se déroulent dans des lieux banals en apparence (un magasin, un village, une forêt...) au sein desquels apparaît peu à peu la fiction. « La forme est déroutante à dessein, car j'ai opté pour le spectacle pédagogique », souligne-t-elle.

Emissions de culture personnelle plutôt que d'apprentissage des connaissances, elles privilégient les notions de jeu et de plaisir. « Après l'émission, je ne souhaite pas que les enfants parlent, mais que les maîtres puissent leur permettre de jouer. Malheureusement, c'est parfois difficile car les locaux scolaires sont mal adaptés ; aussi, le plus souvent, les instituteurs proposent-ils à leurs élèves d'écrire ou de dessiner, et les

émissions sont fréquemment « récupérées » au bénéfice du cours de français », poursuit Lucette Degrott qui, tout en déplorant cet état de choses, note qu'il y a cependant des exceptions et mentionne l'idée particulièrement originale d'une institutrice qui avait suggéré à ses élèves d'édifier « une école pas comme les autres ». Les enfants avaient apporté en classe divers accessoires, remplaçant certains objets par d'autres ; ainsi, ils se servaient de sucre d'orge en guise de craie.

Certains instituteurs accoutumés à une utilisation plus « traditionnelle » de l'audiovisuel semblent méfiants à l'égard de cette série d'éveil à dominante esthétique, comme semble l'indiquer le résultat d'un sondage concernant l'écoute, en 1973-1974. Sur un échantillon de 1290 écoles dont 590 disposaient d'un récepteur de télévision, 115 (soit 19 %) suivaient la série « Expression-Création », et 161 (27 %) ont émis l'intention de la suivre en 1974-1975.

Lucette Degrott prépare pour l'année 1976-1977 une émission destinée aux enseignants, qui aura pour objectif de les amener à s'interroger sur la vie personnelle des enfants et la réalité de leurs émotions. Quant à la série « Expression-Création » elle sera vraisemblablement rediffusée, mais rien de nouveau n'est prévu, car, conclut Lucette Degrott, « les crédits sont rares pour les émissions qui ne sont pas à but scolaire ».

Michaëla Bobasch

UN CAHIER DE TEXTES pas comme les autres !

TABLEAU DE BORD MAGNARD 6

Aider l'élève de 6^e

- A GÉRER SON TEMPS
- A DYNAMISER LE

GRUPE-CLASSE

DESSINS - CONSEILS - ASTUCES
POUR APPRENDRE A APPRENDRE

Prix spécial d'information →
Professeurs 6^e → Maîtres CM2
(Initiation à la 6^e)

RECYCLAGE SÉRIEUX ADAPTÉ A CHAQUE CAS

C.R.P. MAGNARD

Cours de Révision et Préparation
PRIMAIRE - SECONDAIRE

MATH

CP - CE₁ - CE₂
CM₁ - CM₂

6^e

avec corrigés
et possibilité

5^e

de corrections
par corres-

4^e

pondance par
les Maîtres et

3^e

Professeurs

ORTHO

CM₁ - CM₂

BON DE COMMANDE à retourner aux
Éditions MAGNARD 122, boulevard
Saint-Germain 75279 Paris Cédex 06

M. Mme Melle

Professeur - Instituteur(trice)

Adresse

Code postal

Ville

Souhaite recevoir pour sa documenta-
tion les ouvrages cochés ci-dessous

- TBM6 5F + 3 F (frais d'envoi) = 8 F
- MATH C.P. 3 F (frais d'envoi)
- MATH C.E.1 et 2 5 F (frais d'envoi)
- MATH C.M.1 et 2
5 F + 3 F (frais d'envoi) = 8 F
- ORTHOGRAPHE-GRAMMAIRE
CM1 et 2.9 F + 3 F (frais d'env.) = 12 F
- 6^e 5^e 4^e 3^e 5 F + 3 F (frais
d'envoi) = 8 F par classe

Inclus _____ F en un chèque
bancaire à l'ordre des ÉDITIONS
MAGNARD, ou chèque postal au
C.C.P. LA SOURCE 30.487.67.T.
E.D.132

vous avez la parole

vos opinions

contradictions d'un projet

Les avant-projets de décrets concernant l'organisation proposée par le ministère pour les différents degrés d'enseignement ont suscité déjà de nombreuses réactions dont nous nous sommes ici même largement fait l'écho. Sur un point précis, qui le laisse perplexe, par son obscurité, mais l'inquiète, voici les réflexions de Français Walter.

AJOUTEE au début d'avril par M. Haby à bien des déclarations antérieures, sa « Note d'orientation concernant l'organisation pédagogique des premières années de la scolarité » est propre à laisser les lecteurs perplexes. « On n'y comprend plus rien », nous ont dit ceux que nous avons pu questionner. Comme nous et comme tant d'autres, ils avaient jugé mauvais et presque incroyablement régressif dans l'organisation des débuts scolaires l'avant-projet de décret connu depuis le 12 mars. Or ce qui éberlue dans la « Note d'orientation », c'est d'y trouver d'abord les principes de l'école moderne.

On y lit que « les rythmes de maturation sont différents d'un enfant à l'autre et même peuvent être irréguliers pour un même enfant avec des phases de latence, de régression apparente, de brusque révélation, d'accélération, etc. ». Et donc « des lenteurs initiales pourront se trouver compensées par des accélérations ultérieures » si « les modes d'intervention pédagogique » sont opportunément modulés « non seulement selon les enfants, mais aussi pour

chaque enfant... ». C'est le principe de l'enseignement individualisé et du travail par groupes, mais attention ! par groupes « dont la composition n'a pas à être permanente : le passage d'un élève d'un groupe à l'autre doit pouvoir s'opérer aisément dès lors qu'il est avantageux ». Pas de cloisonnements donc, au cours des trois années de scolarité suivies par les enfants de cinq à six ans en maternelle, puis à l'école élémentaire de six à sept ans et de sept à huit ans, années au cours desquelles il ne peut y avoir de « précisions impératives » quant à la durée de chacune des « étapes intermédiaires » à parcourir... N'est-il pas merveilleux de voir ainsi le ministre rejoindre ses opposants, lui qui naguère encore les taxait en bloc d'incompétence, incohérence ou mauvaise foi ?

De lui-même donc — puisqu'il tenait leurs propositions pour négligeables au point d'en nier l'existence, alors que justement, sur les débuts de la scolarité, la question est depuis longtemps bien éclairée — le ministre réfute sa propre doctrine, dont l'expression récente se trouvait dans l'avant-projet du 12 mars, en particulier dans ses articles 5 sur la sortie anticipée de la maternelle et 6 sur le cours préparatoire parcouru en une ou deux années. Car, bien sûr, la différenciation de l'enseignement au sein d'une même classe rend sans objet les autorisations de sauter une classe, comme les décisions de redoublement ; et ces variations des rythmes individuels, dont l'époque ne peut être prévue, encore moins préfixée, ces démarrages rapides après des phases brèves ou longues de piétinement, privent de validité les classements durables, à des époques administrativement prescrites, en groupes d'élèves dont les uns seraient désignés pour faire en un an ce que d'autres auraient à faire en deux ou en trois. Une ventilation des élèves entre des classes différentes par leur niveau, leur pédagogie, leur contenu, leurs objectifs, et dont la composition ne pourrait donc plus guère varier en cours d'année, c'est tout le contraire de la formation toujours provisoire, au sein d'une même classe, de groupes mobiles, qui, elle, permet et favorise tous les rattrapages, atténuant, si elle ne les supprime pas, les écarts entre élève, au lieu de cristalliser leurs différences.

C'en est donc bien fini, cette fois, n'est-ce pas, de cette sélection précoce que le ministre jusqu'ici se défendait certes d'instaurer, mais dont cependant il agençait les mécanismes redoutables. Sélection anti-pédagogique, la « Note d'orientation » le démontre ! Et aussi (ce que le ministre n'a pas encore dit) anti-sociale, puisque, commencée dès la maternelle, continuée au seuil de l'école élémentaire, elle se ferait avant même que l'enseignement ait pu entreprendre son œuvre et ne pourrait donc que refléter largement les différences des milieux d'origine. Sélection entraînant ségrégation de ceux qui, ayant la malchance d'être les faibles lors de l'entrée au cours préparatoire, devenu CP 1, y resteraient toute l'année, privés après quelques semaines du contact enrichissant avec les enfants de langage plus évolué (1). Sélection donc qui faisait scandale. La « Note d'orientation » l'écarte. Quel soulagement !

Mais... est-il certain qu'elle l'écarte ? Comment se fait-il qu'en la publiant, le ministre n'ait pas annoncé un remaniement du projet de décret ?

Il faut donc relire, et de près. On s'aperçoit alors, par les derniers paragraphes de la « Note », que le ministre ne renonce pas au dédoublement du cours préparatoire. De sa seconde année, création insérée avant le cours élémentaire, première année, CE 1, il dit que c'est seulement par « une exception vraisemblablement très rare » que des élèves pourraient en être dispensés. C'est pourquoi on a pu croire qu'il envisageait un cours préparatoire en deux ans pour presque tous les enfants. Ce qui réduisait la sélection aux sorties anticipées de la maternelle, mais cependant étonnant. Car pourquoi ce CP 2 généralisé ? Pourquoi cet allongement des études élémentaires ? Le taux des redoublements du CP, si regrettable soit-il, n'a jamais pu le justifier ; et la pédagogie de la « Note d'orientation » élimine les redoublements.

Onéreux pour les élèves et pour l'Etat, cet invraisemblable CP 2 serait un gaspillage généralisé. L'argent qu'il coûterait serait mieux employé à réduire l'effectif maximal des classes de maternelle et du CE 1 (réduction qui est, avec une meilleure formation des maîtres, la condition sine qua non, mais non accordée, d'un progrès réel). Personne n'a demandé à

M. Haby d'allonger la durée obligatoire de la scolarité élémentaire, tout le monde lui demande de l'employer plus efficacement.

Mais s'agit-il vraiment de deux ans de CP pour tout le monde ? Une troisième lecture de la « Note d'orientation » en fait douter, par deux mots. De la structure triennale décrite, il est dit qu'elle conviendrait à « beaucoup d'enfants ». Beaucoup ? Qu'est-ce à dire ? Quels sont-ils, et quels sont les autres ? Voilà l'énigme — dont le mot, disons-le sans plus attendre, se trouve dans le volumineux dossier des précédentes déclarations ministérielles. En présentant son avant-projet de décret, le ministre, vantant l'avantage pour les élèves d'user leurs fonds de culotte deux ans de suite sur les bancs d'un CP « sur mesure » et tout à fait délicieux, disait que cela conviendrait mieux « que la formule actuelle pour un grand nombre d'enfants ». Les autres, « ceux qui peuvent aller plus vite », étaient mentionnés, mais déjà à toute allure.

Trait de lumière et patatras ! L'avant-projet de décret est conservé, son dispositif de sélection précoce est maintenu ; la « Note d'orientation » n'y change pas un iota ; et si elle ne décrit que le cycle triennal qu'auraient à parcourir beaucoup d'enfants, c'est que pour ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie il est sous-entendu qu'il y a les facilités des articles 5 et 6 du décret.

Ce que nous comprenons en somme, c'est que le ministre joue maintenant à la fois sur le tableau de la sélection immédiate (dont il préfère parler de moins en moins) et sur celui de la pédagogie moderne (dont il parle de plus en plus). Mais l'une s'oppose à l'autre, l'exposé pédagogique met en évidence l'absurdité de cette sélection ; et si la sélection est admise, c'est la pédagogie qui perd.

Prenez l'exemple de ces dérogations permettant d'avancer jusqu'à cinq ans l'entrée à l'école élémentaire. Ce qui caractérise leur réglementation actuelle, c'est qu'elles ne doivent être accordées qu'« en raison des aptitudes manifestement exceptionnelles présentées par l'enfant ». De cette garantie, exigée par la circulaire du 19 juin 1970 et qu'il y avait tout lieu d'affermir, l'avant-projet n'a rien gardé. Comment est-ce possible ? Comment le ministère a-t-il pu oublier

les études de Théret, de Monteil, de Gilly et les avertissements si connus de pédiatres, psychologues, pédagogues, administrateurs des plus autorisés qui voient dans les commencements prématurés l'un des fléaux de l'enseignement ? La « réforme » ici n'en consiste pas moins à supprimer le frein, à désarmer l'action modératrice du personnel des écoles maternelles ; et c'est fort grave. Car les décrets ne sont pas destinés à s'appliquer dans l'abstrait, dans un vide sociologique ; et en l'occurrence, on sait très bien ce que sont les pesanteurs sociologiques et les pressions ! Il n'est pas douteux que les enfants des milieux favorisés ont à l'école, par le langage, un avantage initial ; et qui n'a pas connu des parents un peu trop pressés de l'exploiter, ou simplement trop peu en garde contre leurs naturelles illusions et mal avertis des inconvénients qu'il peut y avoir, pour l'avenir même de l'enfant, à le chauffer et à le pousser trop tôt ? Et quelle prime, quel stimulant offert désormais à leurs appétits si le décret passe ! Prime doublée si le petit de cinq ans admis au CP 1 entre après les trois semaines de tri au prestigieux CP 2, « gagne » ainsi sur ses camarades deux ans (qui en sont presque trois par rapport aux malchanceux entrés et restés au CP 1 « à six ans », quand ils en ont déjà presque sept...) Et comme la crainte d'être devancé est contagieuse, cette sélection génératrice d'agitation pour les familles, de perturbations et d'angoisses pour les enfants rend la maternelle compétitive ; et en fait de pédagogie, la sienne propre est détruite. Quelle réforme !

La faute, que le pays ne pardonnerait pas, car s'il néglige l'école, il supporte pourtant mal un certain type d'injustice, cette faute sera-t-elle commise ? La « Note d'orientation » la rend irrécusable. Elle inscrit dans les textes ministériels une contradiction éclatante. Les jeux ne sont pas faits.

François Walter

Défense de la jeunesse scolaire

(1) Dans *Le monde* du 5 mars, le ministre envisageait de limiter cette ségrégation aux enseignements fondamentaux — ainsi séparés des activités d'éveil : autre contre-sens pédagogique condamné par la « Note d'orientation » : « Les activités d'éveil, étroitement associées aux apprentissages... »

collègues prenez garde!

JE NE SUIS pas hostile aux CPC (plusieurs sont de mes amis); néanmoins les agissements de certains, rapportés par des collègues, m'ont donné à réfléchir.

Fiers d'être « sortis du rang », certains agissent comme s'ils étaient de véritables sous-inspecteurs! C'est l'un d'eux qui arrive dans la classe d'une collègue et lui fait remarquer que « vous devriez être en éducation physique en ce moment, **descendez donc la faire!** » Et notre collègue de... s'exécuter! C'est tel autre, qui menace de donner les noms à « Monsieur l'inspecteur » des institutrices qui ne sont pas en tenue, ou qui ne « participent pas » pendant les séances d'information sur l'EP. Suivent d'autres exemples...

J'espère qu'il ne s'agit là que de cas isolés, et que, l'EP étant maintenant fort à la mode, ces messieurs ont fait preuve d'un peu trop de zèle! Néanmoins le problème de fond est posé. A qui rend compte le CPC? Et à qui fera-t-on croire, puisque la notation existe toujours, qu'il n'est qu'un conseiller?

N'est-ce pas là une certaine façon de mieux surveiller, de « mieux encadrer » l'instituteur? Est-ce cela le renouveau pédagogique, la concertation? L'instituteur fait-il si mal que cela son métier?

Allons, collègues « de la base », il est temps de ne plus être l'éternel « lampiste ».

Robert Miroux
instituteur adjoint

vos réactions

« l'orthographe royaume des préjugés » « le monstre orthographe »

C'est avec retard que je me décide à vous faire part des quelques considérations que m'ont inspirées les envois publiés dans la rubrique « Vos opinions » du n° 272, de MM. Georges

Hervé et Michel Hourquet.

Je ne chercherai pas, moi non plus, « à analyser en détail tous les problèmes soulevés par l'enseignement de l'orthographe », mais je pense que, malgré votre introduction faisant état de « un peu de clarté et surtout de bons sens », la ligne générale de ces deux interventions me paraît prôner une sérénité plus proche du conservatisme que de la sagesse! Ne serait-on pas proche d'un point de vue explicité dans **Le monde de l'éducation** consacré à l'orthographe, où l'on apprend que l'on « compte sur les capacités d'adaptation de notre pédagogie pour relever le défi »?

Il me paraît en effet que beaucoup des affirmations avancées relèvent plus d'une opinion que d'une analyse scientifique. Ainsi je peux relever : « influence de la presse en matière de pédagogie »; pourquoi vouloir isoler un rôle et un effet spécifiques de la grande presse quant à la pédagogie (influence exagérée car elle s'exerce surtout au détriment de parents et non de « spécialistes » ou mieux de praticiens)? Pourquoi affirmer qu'« il est probable que le niveau des élèves de l'enseignement secondaire (ou supérieur) a effectivement baissé »? Existe-t-il un sondage valide? Si oui, il faudrait le citer ainsi que les conditions dans lesquelles il a été organisé. On pourrait aussi reprendre bien des points et on arriverait à une conclusion évidente : ce n'est pas la somme de points de vue individuels, donc subjectifs, qui permettra de résoudre le problème posé par l'enseignement du français (car pourquoi se cantonner à la seule orthographe qui, bien sûr, focalise l'échec scolaire car on en a fait un instrument sélectif et répressif) voire par l'enseignement dans son ensemble.

Je comprends d'autant moins l'audience que vous accordez avec complaisance à ces propos, que vous avez publié une analyse fort bienvenue sur la parution de **Pour une réforme de l'enseignement du français** par l'INRDP qui avait fort bien situé le problème et posé les jalons nécessaires à une amorce de solution. Dois-je rappeler les grandes lignes de cet ouvrage qui devrait être envoyé gracieusement par le ministère à toute école? A savoir :

• L'enseignement actuel de l'orthographe est inadapté : « L'instituteur [...] doit apprendre aux élèves à

apprendre. Si l'objectif a changé, ni les cadres de l'école, ni la formation des maîtres, ni les moyens mis en œuvre n'ont suivi... »

• « La situation actuelle de la didactique de l'orthographe se caractérise par son manque de cohérence... »

• « Les techniques actuelles et traditionnelles de notation sont plus des techniques de sélection que d'évaluation d'un apprentissage... »

• « La part trop importante laissée aux fonctions sociales de l'enseignement de l'orthographe... »

Sans prôner un réformisme à tout prix, cette Commission, dont les travaux non contestables se sont étalés sur plusieurs années, fait connaître la nécessité et l'urgence de sortir du statu-quo actuel. Aussi il me paraît naturel et logique que ces travaux et conclusion trouvent un large écho dans la sphère de l'enseignement (ministère, enseignants, parents, linguistes, psychologues, etc.) et servent de base à discussion et projets de réforme non seulement de l'orthographe mais, pour atteindre la réussite et l'efficacité, l'ensemble du système d'enseignement en France.

Et, pour le moins, que des publications telles que la vôtre en favorise la diffusion. Il est en effet temps d'oublier un pusillanisme enseignant rétrograde qui voudrait toujours séparer l'enseignement de la vie sociale. Les problèmes soulevés par la réforme de l'enseignement (y compris celle de l'orthographe bien entendu) relèvent d'une analyse socio-économique globale et ensuite d'une décision d'ordre politique et non seulement pédagogique.

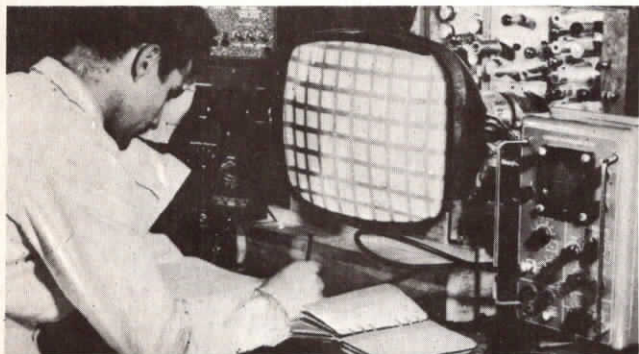
Il faudra bien finir par expliciter les notions d'éducation, définir les finalités afin de dégager les moyens permettant d'aller de l'avant. Car il s'agit de l'avenir d'un pays et chacun sait que si l'on n'avance pas on recule en fait par rapport aux autres. Pourquoi ne pas publier des études sérieuses qui auraient l'avantage, en apportant une documentation sur les enseignements des pays de même niveau de développement, de mieux situer notre système éducatif dans un monde en évolution rapide?

J'espère que certaines de mes propositions ne resteront pas « lettre morte » (en particulier un effort pour vulgariser encore les travaux de la commission Emmanuel).

Alain Reymon
rééducateur psychopédagogique

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur). Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.
COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

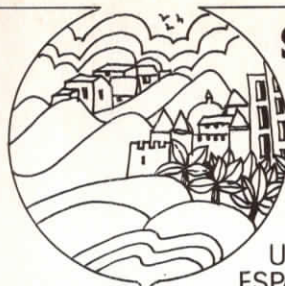
● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 65 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé



SEJOURS LINGUISTIQUES

en
ALLEMAGNE
ANGLETERRE
ECOSSE
IRLANDE DU SUD
USA
ESPAGNE

CENTRES DE VACANCES avec activités sportives

à la mer, la campagne
la montagne

cet été avec le

comité d'accueil

88 boulevard Saint Michel
75006 Paris

TEL : 326 60 97 et 325 11 61



WEEK-ENDS pour GROUPES

WEEK-END A PARIS :

2 jours en pension complète, hôtel confortable
Prix pour un minimum de 50 personnes :
— 245 F au départ de Lille ou du Havre
— 250 F au départ de Metz, Dijon, Calais, Poitiers
ou Montluçon
— 260 F au départ de Nantes, Clermont-Ferrand ou
Limoges

FETE DE LA BIÈRE EN BELGIQUE

2 jours en pension complète, hôtel confortable
Prix pour 50 personnes minimum
— 245 F au départ de Paris
— 260 F au départ de Metz

WEEK-END A AMSTERDAM, LONDRES, BRUXELLES

Circuit en avion, car ou train.
Demandez notre brochure à l'aide du coupon ci-dessous :

Nom

Adresse

Code postal

est intéressé par la brochure WEEK-END 5.
Ce bon est à envoyer à :



I M A TOURISME

Licence A.586
20, rue Mogador
75009 Paris

l'homme créateur

LES DERNIERES ŒUVRES de Max Ernst participaient de l'enfance de l'art qui n'est pas, comme on pourrait le croire, un jeu d'enfant, mais bien plutôt le fait de peintres qui ont pris tout leur temps pour devenir jeunes à jamais : selon la belle addition inventée un jour par Paul Eluard, chez ceux-là « plusieurs enfants font un vieillard ». A quatre-vingt-cinq ans Max E. — tout comme Pablo P. dont les ultimes toiles hurlaient à plein pinceau un chant de Silène — est mort dans la fleur de l'âge : c'est dire que son génie n'est pas près de faner.

Pourtant, à voir tous les lauriers accumulés durant la dernière décennie de sa vie sur les cheveux blancs de ce vieux dadaïste indigne, à voir tous ces rubans d'honnêteté soudain décernés à un travail qui avait fait si longtemps scandale, d'aucuns prétendaient que le beau Max (dit aussi « Le Prince consort » ou encore « Le Supérieur des oiseaux ») avait fini par mettre de l'eau dans sa nitroglycérine. Au fait, dès 1954, lors de l'attribution du Grand Prix de la Biennale de Venise qui consacra officiellement son œuvre, André Breton, son compagnon des premiers jours surréalistes, n'avait pas manqué déjà de lui en faire grief.

Mais c'était un de ces reproches injustes (chers à l'auteur de *L'amour fou*) que seule précisément une amitié passionnée peut justifier. Quatre ans auparavant — mais qui s'en souvient aujourd'hui ? — et pour ne citer qu'une rebuffade parmi tant d'autres, la grande exposition de ses œuvres, galerie Drouin à Paris, merveilleusement préfacée pourtant par Joe Bousquet, s'était soldée, de l'aveu même du peintre, par un « grand four ». Oui, on l'a sans doute trop oublié en 1976, ce n'est qu'après une longue série de fours que Max Ernst, sur ses vieux jours, a eu enfin droit au pain bénit de la critique et des honneurs...

D'ailleurs, il fallut attendre le



Monsieur Ernest

Comme le rapporte Patrick Waldberg dans le bel ouvrage qu'il lui a consacré, **Max Ernst** (Jean-Jacques Pauvert éditeur, 1958), un jour le Maître, à qui l'on demandait le titre d'un de ses tableaux, répondit :

« C'est assez beau comme ça ! »

Ce ne sera plus beau comme avant : le mois dernier, Max Ernst a cessé de peindre — comme d'autres cessent de respirer. Et l'année précédente c'était Picasso qui rendait ses pinceaux.

Plus récemment encore, cet autre géant, cet autre grand octogénaire de l'art, Mark Tobey, vient de rejoindre l'infini qui était la marque même de son œuvre.

Heureusement, les tableaux ne portent pas de crêpe à la boutonnière. Comme l'écrivait superbement Max Ernst — car c'était, n'est-ce pas, un peintre qui savait écrire — « une empreinte de pied à côté d'un tombeau ouvert indique à l'artiste que la journée sera belle, que la colline sera inspirée et que les hommes n'en sauront rien »...

printemps 1975 pour qu'une rétrospective au Grand Palais de trois cent trente et une de ses œuvres les plus marquantes permette à la France et à l'homme de la rue de rendre enfin hommage à l'ampleur de sa vision : peinture, gravure, sculpture, écriture, Max Ernst a touché à tout, a tout cassé pour mieux reconstruire un univers en accord avec cet inconscient collectif qui, depuis les années vingt, n'a jamais cessé d'être la seule bannière sous laquelle il ait jamais accepté de combattre.

100 fêtes ni raison...

Au même titre que Chagall avec ses vaches dans le ciel, ses bouquets de fleurs, ses amoureux, ou encore que Chirico avec ses mannequins et ses places métaphysiques, Max Ernst, avec ses oiseaux, ses forêts, ses chimères, ses villes d'architecture-fiction (on pourrait dire aussi de science-fiction : une grande part de son œuvre fait appel au procédé du *frottage*, bien connu des enfants qui ne l'avaient pas attendu pour décalquer les nervures d'une feuille ou encore les rainures d'une pièce de monnaie, mais enfin il s'est révélé plus fort qu'eux en *Histoire naturelle...*), a su créer une mythologie, une emblématique de cet irrationnel qui sommeille en chacun de nous et dont Freud fut le premier prince, effrayant autant que charmant.

Pour Ernst, dans ses collages (est-il besoin de préciser que la colle ne fait pas le colleur : nombre de ses suiveurs ont pu en faire la cruelle expérience) comme dans ses frottages et autres mirages, il s'agissait d'abord d'obéir à la loi qu'il avait énoncée en ces termes : « Le rapprochement de deux ou plusieurs éléments apparemment opposés, sur un plan de nature opposée à la leur, provoque les plus violentes déflagrations poé-

tiques. »

Comme Duchamp ou Picabia, ses voisins de chevalet de l'époque dadaïste, Max Ernst estime que la peinture se doit d'être avant tout *cosa mentale* : la cuisine picturale et ses pauvres relents de térébenthine ont fait leur temps, c'est la matière grise et brillante du cerveau qui doit être désormais le vrai matériau de l'artiste. Il s'agit de faire des tableaux sans peinture (d'où, par exemple, ces recueils de collages aujourd'hui célèbres : *La femme 100 têtes*, *Une semaine de bonté*, etc.) — de l'anti-art : « C'en est fini, décrète-t-il, de la conception ancienne du talent » et de l'artiste sur piédestal qui « pond trois œufs aujourd'hui, deux demain et rien dimanche »... Désormais, tel le vœu de Lautréamont pour la poésie, la peinture doit être faite par tous de façon à pénétrer enfin « à l'intérieur de la vue » (c'est le titre d'un de ses plus magiques tableaux), là où les formes parlent comme des idées : 100 fêtes ni raison... Ouvrons la cage aux oiseaux que tout un chacun porte en sa tête !

René Crevel l'a fait très justement remarquer : tous les *Loplops*, toutes les mouettes, toutes les colombes, tous les rapaces, tous les rossignols qui hantent les toiles de ce « magicien des palpitations subtiles », nos doigts ne peuvent « en éprouver la chaleur, les craintes, les volontés car des os revêtus de chair ne sont point dignes de se faire perchoir pour les oiseaux de l'esprit ».

« aux antipodes du regard »

Max Ernst entendait faire une peinture « passive » et quasi-automatique qui reflète « l'objectivité poétique du monde ». Mais on connaît la suite, c'est l'inverse qui s'est produit : par un de ces paradoxes qui semble, en effet, s'attacher aux exigences de cet

ordre, c'est son inimitable subjectivité, un paysage intérieur signé une fois pour toutes qui a pris le dessus ; et quand bien même notre œil habiterait aujourd'hui ses toiles comme une demeure familière, c'est lui et lui seul qui nous en a offert « la clé des chants ».

Il ne voulait pas mettre une main de plus à la pâte, mais la peinture est venue lire dans sa main les inimitables motifs de son refus : de *Dada-Degas* au *Jardin gobe-avion*, de la *Forêt rhénane* à *La parole est au noble corbeau*, de *Deux enfants menacés par un rossignol* à *Après moi le sommeil*, de la *Vision provoquée par l'aspect nocturne de la Porte Saint-Denis* à *C'est assez beau comme ça* — mais il faudrait tout citer, *La forêt-arêtes*, le *Petit monument aux oiseaux*, *La ville entière* — Max Ernst ne cessera plus de s'emparer de « figures qui ressemblent aux antipodes du regard » (Joë Bousquet) et que sans lui nul n'aurait vues.

Cette Semaine de Beauté inconnue (qui dura plus de cinquante ans) sera toutefois marquée, si l'on en croit Patrick Waldberg, l'un de ses meilleurs exégètes, par un spectaculaire renversement d'éclairage au cours des années quarante : à partir du *Surréalisme et la Peinture*, monumental tableau qui date de 1942 et qui marque l'apogée de ses monstres (tel le célèbre *Eléphant Célèbes*, mi-pachyderme, mi-chaudière d'usine, de 1921), on assiste en effet à un « miraculeux transfert dans son œuvre de l'angoisse à l'enchantelement ». C'est que, comme l'a écrit joliment le peintre lui-même, « du massacre des innocents à la traversée du miroir, il n'y a que l'intervalle d'une nuit claire ». Désormais, jusqu'à sa mort, il demeurera en tout cas de l'autre côté du miroir : en compagnie d'Alice.

Comme les grands romantiques allemands dont les œuvres avaient bouleversé son adolescence, à l'instar par exemple du peintre Caspar

« Une femme sous influence »

David Friedrich (l'artiste qu'il chérissait entre tous), Max Ernst en effet ne cessa sa vie durant d'être poète et philosophe. Pour s'en persuader, il suffirait de relire simplement les titres qui figurent au bas de ses tableaux et qui pourraient justement lui valoir le titre (encore un des siens) d'*Illustre forgeron des rêves : Plus amoureux que vivant, Homme intrigué par le vol d'une mouche non-euclidienne, Il ne voit pas il voit, Petite fistule lacrymale, C'est le chapeau qui fait l'homme, Un couple se tient tendrement enlacé devant un mur de feu, Jeunes gens piétinant leur mère, L'Europe après la pluie, La nymphe Echo*, etc.

« La nudité de la femme est plus sage que l'enseignement du philosophe », écrivit-il un jour. Dans le même texte, jouant en solitaire au jeu de vilain des questions et des réponses, il se demande : « Comment le peintre peut-il... » Et il répondit : « *Hirondil Hironnelle*. »

De son côté, Georges Bataille dans une très belle préface remarque : « Max Ernst philosophe ! Si la philosophie devait un jour avoir l'imprudence de l'hilarité, pourrions-nous dire encore que, créant l'univers de ses toiles, Max Ernst s'en détourna ? »

A Seillans, rieur village du Haut-Var où il s'était retiré dans une villa des mille et une folies, le vieil étranger de nulle part (il faudrait dire ailleurs par quelle longue suite d'exils, d'errances et d'injures on lui fit payer sa liberté d'allure) aux chemises roses et aux yeux insolemment bleus fut bientôt naturalisé provençal par les joueurs de pétanque qui, s'écorchant les lèvres sur un nom par trop germanique, le rebaptisèrent promptement : « Monsieur Ernest ».

Cela enchantait le Prince consort : mais ai-je dit qu'il fut l'un des plus éminents Satrapes du Collège de pataphysique ?

Jean-Paul Gibiat

le plus fou des deux...

To be under the influence, aux Etats-Unis, c'est être sous l'emprise... de l'alcool : une façon polie de dire, sans le dire, que quelqu'un est passagèrement saoul ou chroniquement alcoolique. Est-ce le cas de Mabel, la jeune femme que nous voyons, dès les premières séquences, s'adonner à la bière et au bourbon, jusqu'à la perte de conscience morale et physique ?

Les choses ne sont pas aussi simples, et le titre choisi par John Cassavetes a un sens plus large. L'influence que subit Mabel, c'est celle de toute la société qui l'entoure, dont elle voudrait, avec une bonne volonté pathétique, accepter toutes les lois, tous les usages, et qui la conduit en fait à l'*aliénation*, au sens philosophique et médical du terme.

Voilà qui annonce, semble-t-il, un film démonstratif, un film à thèse, un grand réquisitoire à l'occasion de l'année de la femme ? Pas du tout ; et le talent de Cassavetes consiste justement à donner le pas à la vie sur la théorie, à l'émotion sincère sur la dialectique intellectuelle. Certes, le « cas » qu'il nous présente est soigneusement établi, comme une expérience de laboratoire. Mabel a trois enfants — charmants, d'ailleurs, pas du tout



de ces affreux jojos qui provoquent les crises de nerfs ; un mari conducteur de travaux qui gagne bien sa vie ; une maison confortable, une mère dévouée qui ne demande qu'à l'aider. Seulement... elle est souvent seule ; son mari la sacrifie parfois — trop souvent — à son travail ; surtout, il est d'origine italienne, et son sens de la famille prend les dimensions d'un sens de la tribu, où il inclut jusqu'aux ouvriers de son équipe, qu'il invite chez lui, impromptu, pour manger des spaghetti : c'est Mabel, bien sûr, qui devra les fabriquer. Cette alternance de solitude et d'envahissement s'aggrave du fait que la scrupuleuse Mabel, pour plaire à son mari et faire ce qu'il convient, s'efforce gauchement d'être aimable avec ses invités, et dépasse les bornes ; de partager les jeux innocents de ses enfants, et scandalise un voisin rigoriste... Son mari, Nick, qui l'aime profondément, est maladroit, jaloux, soucieux du qu'en dira-t-on.

Situation banale où, selon Cassavetes, « chacun fait ce qu'il croit être le mieux » ; et pourtant, c'est une machine infernale qui se met lentement en marche jusqu'au moment où tout craque, où Mabel éclate, où son mari désespéré la



tager avec les acteurs, en premier lieu la femme de Cassavetes, Gena Rowlands (Mabel), et leurs parents — dans leurs propres rôles. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de la rigoureuse direction de Cassavetes, ou du tour de force de Gena Rowlands capable aussi bien de composer, dans une progression minutieuse des gestes et des mimiques, la montée de la tension et de la folie, que de jouer de longues séquences avec le naturel et le jaillissement de l'improvisation.

Sans doute devrait-on signaler aussi la perfection d'un montage

tantôt souple et sinueux, favorisant les longues séquences et les raccords dans le mouvement, tantôt brutal et contrasté, procédant par coupures sèches ; et faire remarquer la subtilité du jeu des regards : clins d'yeux complices des époux, regards candides ou inquiets des enfants, regards inquiets de la famille... Bornons-nous au commentaire inquiétant (mais impartial) de Cassavetes lui-même, selon qui « toutes les femmes sont folles parce qu'on les a rendues folles » ; mais « bien entendu tous les hommes sont fous aussi ».

avenirs ambigus

fait interner. Elle revient dix mois plus tard, apparemment calmée ; mais c'est pour retrouver un mari qui n'a rien compris, une maison envahie d'amis et de parents, gentils à vous faire hurler, prévenants à vous rendre malade... Le dénouement, où ils se retrouvent seuls après une crise ultime, laisse pourtant un espoir.

L'étonnante richesse du film ne vient pas en premier de la densité des problèmes qu'il pose, mais de l'acuité de son observation et de la vérité des interprètes. Pour ne prendre que quelques exemples de cette justesse des détails, il faut citer les signes d'*italianisme* qui sont apparents dans le film : images pieuses, doigts croisés pour conjurer le malheur, et style des rapports du père avec ses enfants ; il faut apprécier le conformisme des conversations, le souci d'être « comme tout le monde ». A un niveau plus profond, quelle réussite que l'émouvante gaucherie de ce couple qui ne sait pas exprimer son amour, dont les paroles, les gestes sont toujours un peu décalés, chez qui le « non-dit » prend une telle importance et fait ressortir quelques cris bouleversants comme le « Rien ne peut nous séparer ». Mais ici le mérite est à par-

J'aime beaucoup la science-fiction ; presque autant que notre ami Pierre Ferran. C'est dire que je suis volontiers bon public, et plein de préjugés favorables pour les fims qui ressortissent à ce genre. Mais je dois avouer ma déception devant *Apocalypse 2024* et *L'ultime garçonnère*. Tous deux partent du même postulat (qui faisait fureur dans la SF littéraire des années 1950) : la guerre atomique a, en quelques heures, ravagé la planète ; que se passe-t-il après ? Tous deux aussi traitent leur sujet sur le ton de l'apologue grinçant (ce qui ne serait pas un défaut) mais avec un humour laborieux ou hermétique, ce qui est pénible.

Apocalypse 2024 n'a qu'une idée drôle : son héros, Vic, fait équipe avec son chien, Blood, pour survivre parmi les bandes de pillards qui s'entretenant et se disputent les épaves du monde anéanti, dans un décor de désert et de catacombes. Et ce chien communique avec lui par une sorte de télépathie dont nous avons la confiance. Jusque là, passe encore. Mais tout le reste est une accumulation de poncifs éculés, d'emprunts à Wells (ou au magasin des accessoires de la SF la plus démonétisée, comme la séquence de l'insinuation artificielle), de maquillages ridicules, et de pornographie hypocrite ; le dénouement, poussant à son paroxysme cette mysogynie et cet amour des chiens qui sont — eux aussi — des poncifs de l'humour anglo-saxon, est d'un mauvais goût remarquable. Quelques réussites de décor dans la première partie ne peuvent pallier la sottise de l'ensemble.

Quant à *L'ultime garçonnère*, qui nous peint les vingt rescapés anglais de la catastrophe essayant de survivre, eux aussi, dans le désert farfelu qui fut Londres, on y devine un humour flegmatique, souvent perceptible au niveau des images cocasses (le survivant qui fournit l'électricité à Londres en pédalant pour actionner une dynamo) et du thème de base : chacun, du commentateur de TV au Premier ministre, en passant par le pompier de service ou le policier en civil, ne songe qu'à maintenir la tradition comme si rien ne s'était passé. Et bien des détails de cette histoire de fous sont dignes de l'auteur du *Knack*. Malheureusement Richard Lester sacrifie ici au comique verbal avec tant d'abondance, tant de rapidité, et des sous-titres si approximatifs, qu'on s'essouffle à tenir de suivre le rythme, comme c'était jadis le cas pour certains films de Groucho Marx. Et le délire, c'est bon un moment, mais on s'en fatigue... Reste que ce film paraît, même dans ses outrances, plein d'esprit et de goût si on le compare au précédent : maigre triomphe, assurément.

Etienne Fuzellier

mythologie et réalité

L'éveil du printemps, de Frank Wedekind, texte français de Marie-Françoise Egret, par le Jeune Théâtre national — Comédie-Française-Odéon — jusqu'au 16 mai

L'éveil du printemps, c'est, issue selon Wedekind lui-même de sa propre expérience et de celle de ses camarades de collège, la représentation de cet âge, ingrat pour ceux qui le vivent, où l'on s'éveille à l'autonomie de l'intelligence, empêtrée dans les exercices et la discipline scolaire, à la sexualité, qui se cherche à travers l'obscurité des mythes, complaisamment entretenus par les familles, ou des silences, qui maintiennent une dangereuse ignorance des réalités.

Les personnages sont donc, dans une petite ville de l'Allemagne impériale, des adolescents. D'où une difficulté, puisque les interprètes n'ont pas l'âge des rôles, mais que lèvent à la fois le violent refus du naturalisme par Wedekind et la volonté du metteur en scène (Pierre Romans) de laisser ses comédiens faire travailler leur imagination en corrélation avec ce qui subsiste en eux de leur propre jeunesse. Dès lors, la convention théâtrale permet et découvre une imagerie où l'apparence des jeunes gens n'exige plus d'être vraisemblable puisque, auprès d'eux, celle des adultes ne l'est pas non plus, mais revêt au contraire l'aspect fantasmagorique que suscitent les rapports de générations.

La représentation acquiert alors cette aisance et cet humour que souhaitait l'auteur. Le pasteur, par exemple, et le recteur du collège ont l'allure même dont les mises en scène du début de ce siècle affublaient les dieux wagnériens.

Richard Fontana
dans « *L'éveil du printemps* »



riens. Ce recours à un certain style d'opéra — dans les costumes, le décor qui utilise avec bonheur la machinerie à l'italienne et dans la musique de Karin Trow et ses citations (de Mozart, de Wagner...) pleines d'à-propos — répond à l'imaginaire même de Wedekind, dont une des sœurs, on le sait, fut une cantatrice en renom.

Pendant, au dernier tableau, le ton change, avec la présence énigmatique de cet « homme masqué » qui dispute l'avenir du jeune Melchior à l'apparition fantomatique de son ami Moritz que l'angoisse de l'adolescence a conduit au suicide. Nous voici en pleine Allemagne romantique, où cet homme — le seul vrai homme de la pièce — vêtu de noir (Wede ind ne se disait-il pas « homme de la nuit » ?) à demi Méphisto, à demi chef de section, entraîne Melchior vers la dureté, l'énergie de la vie.

Pierre Romans a remarquablement dirigé ses comédiens sur un chemin où l'humour alterne sans cesse avec la gravité, le rêve échoué avec la dure épreuve d'un réel qu'il dérobe et qui cependant commande. Parmi eux, confirmant leur jeune maîtrise, Martine Chevalier et Jean-Claude Durand au lendemain de *L'échange*, Richard Fontana, de *La double inconstance*, et Inès Des Longchamps, qui se révèle dans le rôle peut-être le plus périlleux.

Raymond Laubreaux

romans et souv

Claude Courchay
N'oubliez pas la lutte des classes
Gallimard, 272 p., 37 F

Dans l'ouvrage paru chez Maspero en 1972 sous le titre *La répression dans l'enseignement*, on peut lire, pour le premier trimestre 1972 : « Claude Courchay, professeur de lettres modernes, vient d'être suspendu par un arrêté ministériel, pour fautes professionnelles... » On lui reprochait, en gros, un trop grand laxisme à l'égard de ses élèves et de lui-même.

Courchay n'aura pas mis moins de quatre ans et d'autant de romans pour réfuter ce grief, tout au moins à son encontre. On connaît le malentendu : *La vie finira bien par commencer* ; *La soupe chinoise* ; les *Chroniques pour un cochon malade*, trois ouvrages dont nous avons rendu compte ici à leur heure, témoignent de la sincérité de l'auteur, et de la décision de « s'expliquer là-dessus » en évitant et la folle utopie et l'excessif déchirement. L'interlocuteur est tenace, cohérent, nullement provocateur. Simplement, il est plus lucide que d'autres : qui pourrait lui en faire grief ?

Raison de plus pour le prendre au sérieux et le croire lorsqu'il montre, dans son dernier roman, que tout un monde jeune cherche un art de vivre différent et possède en commun le désir de voir s'effriter les « valeurs » qui constituent le système actuel. Essayons de changer la vie tout de suite, pense-t-il...

Claude Courchay, qui ne se prend pas au sérieux, pense que l'expérience est actuellement vouée à l'échec et que, dans un monde où tout se jette, même les projets ne sont pas prévus pour durer. A l'irréductible, il dira : « Ta place est dans une réserve. Tu es fixé. Réveille-toi ! » Et à nous et à lui-même que dit-il ? A nous, il dit lui-même, c'est-à-dire qu'il décrit, avec autant de hargne mais moins de foi — « Ça s'use ! » —, une autre idée du bonheur... Soudain ce cynique se fait tendresse... Et puis, c'est la fin ! L'un de ses personnages s'écriait

enirs, romans ou souvenirs

bien quelque part : « C'est tellement banal, ton grand malheur ! ». Ce qui l'est moins c'est le caractère neuf de cette œuvre pourtant toujours recommencée !

Josane Duranteau
Les petits carnets de M. Billon
Calmann-Lévy, 220 p., 28 F

Un roman à deux voix, qui prend la forme du récit — bouleversant et alterné — d'une mère qui se meurt et de sa fille qui la voit peu à peu disparaître. La typographie s'en mêle, reproduisant les soliloques, réflexions, pensées, souvenirs de la mère en italique : « *J'avais tendance à mourir de plus en plus souvent, de plus en plus facilement* »... et ceux de la fille en caractères romains : « Je la voyais attachée à ce grand travail de mourir, sans savoir si elle luttait pour retenir la vie ou pour s'en détacher. »

On se trouve un peu dans le cas d'*Une mort très douce* de Simone de Beauvoir, avec toute la différence qu'alors la narratrice était seule : seule à ressentir et à s'exprimer. Si, extérieurement, la situation est, ici, assez semblable, intérieurement il y a cet incessant dialogue avec la mémoire de l'une et de l'autre, ces évocations d'un passé révolu, qui semblent se répondre et se compléter.

Grâce à la sensibilité d'un cœur qui s'est toujours exercé à saisir les nuances d'un autre cœur, à un esprit vif, attentif, aimant, à la qualité d'une écriture que l'on dirait en « taillade-douce », Josane Duranteau réussit en ces pages non seulement à restituer à chacune des deux voix toute son authenticité, mais encore à nous convaincre que l'être cher qui n'est plus n'a pas, soudain, « disparu » ; qu'on le retrouve si l'on n'envisage pas que soit rompu le fil d'une continuité. Elle ne s'arroge pas le droit d'être l'unique détentrice d'une parole toujours vivante et elle ne l'enfouira pas — comme fit Monsieur Billon pour ses petits carnets demeurés sans lecture — au tréfonds d'une vie intérieure scellée comme un tombeau.

Tout au long de ce livre on retrouve à la fois l'émotivité, la finesse et la retenue du mémorable auteur de *La belle Indienne*.

Pierre Rappo
Les guetteurs
Denoël, coll. « Les lettres nouvelles », 240 p., 38 F

Une croisée de souvenirs, une exhumation d'instantanés disparates : la guerre, le désert, Oran, parfois une ville alanguie au bord du fleuve Seine, les porteuses d'amphores aveugles, les temps morts, pour soi et pour les autres...

Dans un blockhaus, trois garçons : Smash, Chéniers et David, recommencent la vie par tous les bouts et fouillent leur mémoire afin d'y puiser les matériaux susceptibles de construire on ne sait quelle réalité au bout d'on ignore quelle voie libre. Comme disait Erasme : « Notre vie passe trop rapidement ; la véritable sagesse consiste à se souvenir à temps de ce qui doit arriver. »

Et si cette voie était justement une impasse ? La situation des trois hommes, la part commune de leur passé, cet amoncellement de souvenirs où ils découvrent les signes de leur déchéance et de leur rédemption ; tout cela, à quoi s'ajoutent le beau tissu de l'écriture, l'énigmatique lendemain de chacun, le désarroi émouvant du lecteur se reconnaissant à la longue, constitue les entrelacs d'un premier, peu commun, et bien beau roman.

Joyce Carol Oates
Le jardin des délices
Stock, coll. « Le cabinet cosmopolite », 512 p., 54 F

Par l'auteur du *Pays des merveilles*, un nouveau roman qui met en scène une fille d'ouvrier saisonnier, Clara, au cours de la terrible crise économique des années 30, aux Etats-Unis.

Plus tard, en dépit d'un mariage qui la rend fortunée, Clara restera toujours à la recherche de l'équilibre et de la richesse dont, enfant, elle fut frustrée. Son fils, Swan, hérite de

cette fureur intérieure que rien, jamais, n'apaise...

A l'intensité des passions des personnages se mêle la violence des tensions qui ébranlèrent la société américaine il y a un demi-siècle, en ce long roman, vigoureux, réaliste et frémissant.

Jean Freustié
Proche est la mer
Grasset, 258 p., 35 F

Roman ou souvenirs ? Comme toujours, *Proche est la mer* tiendra des deux genres. Du premier, il emprunte le moule ; ce récit romanesque traditionnel que l'on disait agonisant et révolu et qui, souvent, fonctionne si bien encore. Du second, il a l'éclat sinueux de la coulée d'un ophidien à la lisière d'une plage, dont l'empreinte brille sur le sable, même si la démarche est énigmatique...

Celle de Paul ne l'est-elle pas, qui va et revient sans cesse en déroulant ses souvenirs ? Souvenirs de femmes perdues et de mort en instance. Comme il est symbolique de constater que ce peintre de la mer lui ait désormais radicalement tourné le dos pour ne remplir désormais ses toiles que d'épars — landes, cordages, nœuds de racines, carcasses de barques —, il est aussi significatif de voir que Paul, cet homme à femmes, exhume toutes ses conquêtes de sa mémoire de malade solitaire, à l'heure où il sait qu'il entame son dernier flirt, celui qui nous mène à mal : révélateur du désespoir et fixatif de la mort. « La raison exige qu'on perde tout », songe Paul. Le fait est que voilà notre sort commun. Seule la manière de perdre peut changer. Certains ne s'y résolvent qu'avec ce tapage tragique qui est le masque de la peur. D'autres avec une nostalgie et une discrétion exemplaires.

Ce sera le cas de Paul à qui Jean Freustié fait don, pour un moment, et pour nous tous, de sa grande délicatesse, d'une imperceptible mélancolie et d'une virtuosité incomparable.

Pierre Ferran

éducation

horizon 1981

Du 18 octobre 1975
au 23 mars 1976,
la Commission
de l'éducation
et de la formation
pour la préparation
du VII^e Plan
a élaboré,
sous la présidence
de Jean-Claude Greshens,
des propositions
sur les orientations
souhaitables pour
les cinq ans à venir.

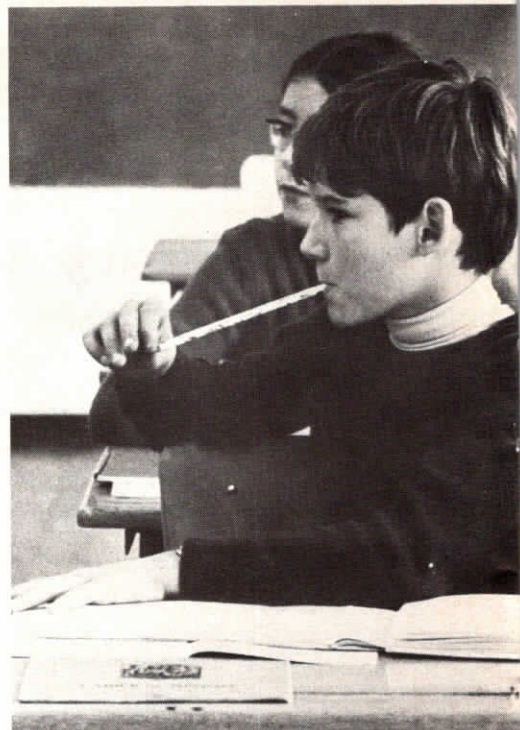
Nous présentons ici
une note de synthèse
qui expose brièvement
les points essentiels
de ce rapport,
ainsi que des extraits
de son introduction.

Le texte complet
de ce document,
dont l'importance
ne peut échapper,
sera publié par
La documentation française,
29-31, quai Voltaire,
75340 Paris Cedex 07.

LES INCERTITUDES sur la croissance économique des années à venir, les menaces qu'elles font peser l'emploi, la vigilance qu'elles impliquent dans la surveillance des équilibres budgétaires, tout risque de se conjuguer pour que l'accent soit mis, au cours du VII^e Plan, sur des préoccupations immédiates : entrée des jeunes dans la vie active, coût du système éducatif... Sans les ignorer, il faut cependant affirmer qu'une telle vision serait particulièrement inadaptée aux domaines de l'Education et de la Formation qui concernent certes le court terme (insertion professionnelle) mais aussi le moyen terme et le long terme (certains des élèves des enseignants débutants d'aujourd'hui travailleront encore en 2050). Il est donc plus nécessaire que jamais de définir, à partir d'un certain nombre de constatations et d'idées simples, les orientations et les objectifs qui expriment l'avenir collectif que nous entendons construire.

La crise de notre système éducatif est patente. Il ne porte plus les espoirs de réduction des inégalités sociales et de création d'un nouvel art de vivre. Tous les parents déplorent le mélange de contestation, de passivité et d'apathie qui règne dans les lycées et les universités. Anxieux devant un avenir matériel incertain, les jeunes se créent des refuges artificiels ou fuient dans l'individualisme. A leur lassitude répond celle

de professeurs découragés de ne pouvoir remplir l'ensemble de leurs missions. La Commission de l'Education et de la Formation a d'abord voulu souligner combien il serait grave d'en prendre son parti en se félicitant du sommeil qui a succédé à l'agitation, voire en le favorisant. Le système éducatif doit avoir pour but de permettre aux jeunes de comprendre le monde et la société où ils vivent tout en les préparant à y tenir une place d'adultes dans la vie sociale et professionnelle. Former des hommes capables de s'appuyer sur un patrimoine culturel pour résister aux agressions des media ou pour accepter le changement est une des conditions de la démocratie. Les contenus des enseignements doivent traduire ces choix fondamentaux. [...] Le système scolaire lui-même est pour partie responsable de la crise qu'il connaît. L'Ecole et l'Université restent peu perméables au changement et ne sont pas encore adaptées aux problèmes posés par l'enseignement de masse donnant trop souvent aux décisions réglementaires et aux textes une valeur incantatoire. Alors que tout changeait très vite, qu'il s'agisse de la cellule familiale, du monde du travail, des transformations introduites par les loisirs, il a paru inutile d'en tirer des conséquences pour l'école, sinon dans une succession de réformes mort-nées, où les utilisateurs se perdaient et





dont les avatars du baccalauréat fournissent un exemple.

Certes la crise actuelle de l'école ne représente qu'un des aspects d'une interrogation plus générale portant sur le devenir même de notre société. Aussi les réponses aux questions posées par le système éducatif échappent-elles très largement à l'Administration et aux enseignants. Mais inversement le rôle d'un système éducatif n'est-il pas de favoriser le changement et d'aider les mutations culturelles, à condition bien évidemment qu'il existe un véritable projet éducatif et que notre système d'enseignement ne se contente pas de s'adapter aux réalités sociales et économiques, ainsi qu'on le constate depuis une dizaine d'années ?

En fait, l'expérience prouve que toute action en profondeur visant le système éducatif requiert un consensus minimal concernant les objectifs poursuivis. L'absence de ce consensus serait particulièrement grave, dans la mesure où il révélerait l'incapacité des Français à vivre ensemble un destin commun. Surmonter la crise actuelle requiert donc que soient définis et reconnus par « la grande majorité » des objectifs clairs et que soient précisées les priorités à respecter au cours des années à venir ; ceci implique une concertation qui ne se limite pas à des revendications d'ordre catégoriel...

l'égalisation des chances

Ayant reçu pour mandat de s'intéresser particulièrement à la question de l'égalisation des chances, la Commission a tenu à affirmer que celle-ci, ne pouvait être le fait du seul système éducatif, même s'il était profondément réformé. Il convient certes d'accroître au cours du VII^e Plan l'égalité devant l'enseignement mais cela dépendra d'abord de la réduction des inégalités sociales.

Pour prolonger les progrès enregistrés depuis dix ans dans le taux de scolarisation et dans l'augmentation de la part de la population diplômée, comme pour réduire les nombreuses sources d'écart qui persistent (géographiques, sociales...), quelques domaines ont paru particulièrement importants :

- développer l'enseignement pré-élémentaire dont l'expérience a montré qu'il diminue les redoublements et les inégalités scolaires entre enfants, en mettant l'accent sur l'extension d'une entrée à la maternelle à un âge plus précoce, une diminution du nombre d'enfants par classe, la formation des personnels, et en proposant un effort particulier en milieu rural. Ces actions sont regroupées au sein d'un programme d'action prioritaire interministériel dont le ministère de l'Education est responsable ;

- apporter aux élèves qui en ont besoin l'aide et le soutien nécessaires pour leur éviter l'échec, particulièrement au cours préparatoire, au cours moyen et en classe de sixième. Ceci devra se faire à l'occasion de l'enseignement quotidien, afin de ne pas obliger des élèves qui ont des difficultés à une présence supplémentaire et pour ne pas créer de ségrégation. Il s'agit de promouvoir ainsi une école de la réussite ;

- donner à la médecine scolaire des moyens permettant d'assurer la

prévention médicale et, en particulier, le dépistage précoce des handicaps ;

- réduire les inégalités économiques en privilégiant l'aide directe et en la personnalisant. L'aide indirecte pourrait être maintenue en francs constants au niveau atteint tout en conservant pour objectif en 1980 la gratuité des transports scolaires et des manuels utilisés pendant la scolarité obligatoire. Le principe de prêts aux étudiants a été favorablement accueilli ;

- mieux informer les familles et augmenter les contacts personnels avec les enseignants. Favoriser une orientation positive en réformant les procédures, en augmentant le nombre des conseillers d'orientation, en élargissant les critères retenus (et notamment en diminuant le rôle abusivement sélectif des mathématiques) ;

- donner un nouveau souffle à la promotion sociale qui, plus qu'une deuxième chance donnée à des adultes, est aujourd'hui trop souvent un moyen de rattrapage scolaire pour des jeunes. Cela suppose une révision de la nature des cours existants, de leurs horaires, de leur pédagogie, des moyens de leur financement.

améliorer les relations entre la formation et l'emploi

En matière de préparation à l'emploi, il apparaît qu'une véritable formation professionnelle suppose une formation générale de base (représentée au minimum par le premier cycle du second degré), une formation professionnelle ouverte et polyvalente, enfin, dans certains cas, une période de spécialisation et d'insertion dans la vie professionnelle.

Dans cette perspective on peut se demander s'il ne faudrait pas redéfinir la notion de scolarité obli-

gatoire en fonction non pas de l'âge, mais d'une durée minimale de formation générale et professionnelle (quatre années de premier cycle suivies d'une année de formation professionnelle, par exemple).

Pour le second cycle court la Commission recommande le remplacement progressif de la majorité des CAP par des BEP (plus ouverts et plus polyvalents), un allègement des programmes et la réforme des modalités d'exams devenues beaucoup trop lourdes.

Le second cycle technologique long devrait continuer de préparer au brevet et au baccalauréat de technicien. Les titulaires de ce dernier diplôme devraient bénéficier de stages d'adaptation s'ils souhaitent entrer dans la vie active et de préparations spécifiques aux grandes écoles s'ils désirent suivre ce cursus universitaire.

Dans le domaine agricole il convient de mettre en place rapidement la carte scolaire de l'enseignement agricole. Les formations techniques devront être renforcées ; c'est ainsi que le nombre de titulaires du BEPA devra augmenter. Au niveau supérieur il conviendra d'accorder la priorité au développement de l'enseignement vétérinaire et des actions de formation au bénéfice des industries agricoles alimentaires.

L'organisation de la période d'adaptation et d'insertion dans la vie professionnelle a fait l'objet de nombreuses propositions de la part de la Commission. Par ailleurs l'insertion professionnelle des jeunes non qualifiés fait l'objet d'un programme prioritaire spécifique.

L'amélioration du dispositif de formation accueillant les chômeurs exige l'accroissement du potentiel d'accueil (qui évite la création de structures lourdes peu efficaces et peu rentables), la simplification de l'organisation administrative actuelle, l'attribution des moyens de financement nécessaires.

Enfin il apparaît que la formation première et continue peut constituer un instrument d'une politique de meilleur emploi. Le rapport suggère

donc un certain nombre de propositions dans ce domaine.

un enseignement supérieur correspondant aux besoins de notre société

L'accroissement du nombre d'étudiants, dû à la démocratisation de l'enseignement supérieur et la diminution plus récente du nombre de postes proposés à l'agrégation et au CAPES, en raison de l'évolution démographique, exige une réorientation de l'enseignement supérieur. Il convient donc de préparer les étudiants à la vie économique et sociale en « finalisant » cet enseignement, c'est-à-dire en définissant des profils de formation ouvrant sur la vie active. Mais il convient d'éviter les pièges d'une spécialisation trop poussée :

- en conservant une formation générale et théorique niveau DEUG ;
- en conservant des filières conduisant à la formation soit des maîtres soit des chercheurs et permettant de plus de maintenir la vocation culturelle de l'Université.

Par ailleurs le renforcement d'une sélection fondée sur des perspectives de débouchés n'apparaît pas souhaitable en règle générale. Tout en constatant que la sélection existe déjà puisque près de 40 % des étudiants n'atteignent pas le niveau du DEUG, la Commission estime que les véritables problèmes sont ceux que posent :

- la présence d'étudiants qui bénéficient après plusieurs années de l'aide de la collectivité sans préparer réellement en contrepartie leur entrée dans la vie active ;
- la reconversion professionnelle des étudiants qui ont échoué au DEUG.

En ce qui concerne les écoles d'ingénieurs il conviendra d'améliorer la qualité des formations de certaines écoles, d'ouvrir le recrutement, de



rééquilibrer les divers types de formation.

En conclusion, il faut insister sur la nécessité d'éviter

- tout diplôme universitaire étroitement spécialisé établi en fonction des « besoins » économiques mal définis et souvent à court terme ;
- la création de deux types de maîtrises trop tranchés :

— les MST à orientation professionnelle affirmée aux horaires plus lourds et pratiquant une sélection sans nuances ;

— les autres maîtrises, sans vocation professionnelle marquée, vouées au rôle de parking, nécessairement à terme dévaluées aux yeux du public.

Aussi convient-il de « finaliser » les formations du second et du troisième cycles par le jeu d'options successives, notamment en dernière année, préparant à des familles de métiers. Ces formations finalisées feraient l'objet de critères déterminés au niveau national par des commissions tripartites enseignants, employeurs et salariés et seraient contrôlées a posteriori par une commission d'experts professionnels désignés sur une liste proposée par la section permanente du CNESER.

ouvrir l'école et la pédagogie

La Commission a privilégié les directions d'activité qui lui paraissent



saient susceptibles de diminuer les phénomènes de rejet dont l'école est l'objet, en particulier de la part des élèves les plus défavorisés socialement.

Rénover les programmes et les méthodes d'enseignement

A l'école primaire l'effort doit porter en priorité sur l'acquisition des langages en évitant l'éparpillement, cependant que les expériences d'ouverture (classes de neige, classes vertes, intégration de l'école dans la communauté sociale) doivent être poursuivies.

Permettre au premier cycle du secondaire de se rapprocher de la réalité suppose l'introduction de matières nouvelles et un allègement général des programmes. La Commission a déploré l'absurdité de programmes trop volumineux et demande qu'on agisse enfin dans ce domaine.

Elle propose, en dépit des difficultés rencontrées par l'expérience du 10 %, que l'on consacre progressivement un quart des horaires aux disciplines technologiques, artistiques, sportives, culturelles et à l'organisation du soutien.

Dans le second cycle, il convient d'éviter que la multiplication des choix possibles n'entraîne de nouvelles ségrégations et des sélections déguisées.

Le baccalauréat doit contrôler un niveau de connaissances générales, la sélection n'intervenant qu'au cours des premières années d'université.

Les méthodes audiovisuelles peu-

vent offrir l'un des moyens de rapprocher l'Ecole de la vie mais il est urgent que le ministère de l'Education définisse ce qu'il en attend et comment il conçoit leur utilisation.

Introduire l'enseignement de la technologie dans le premier cycle

La Commission a souhaité que l'introduction de la technologie dans les enseignements du premier cycle fasse l'objet d'un programme prioritaire.

Elle a exprimé ce que devait être un tel enseignement : sensibilisation et analyse des objets et des pratiques conduisant à l'acquisition d'une intelligence et d'une logique spécifique fondée sur une démarche inductive. Comme un enseignement mal conçu risque de faire plus de mal que de bien, la qualité de la formation donnée aux enseignants destinés à l'assurer est apparue essentielle. L'accord de la Commission a donc été assorti de remarques restrictives précoces.

Privilégier les activités culturelles et sportives

La Commission a proposé de retenir un programme prioritaire permettant de développer au cours du VII^e Plan, les actions d'animation en milieu scolaire. Si la prudence et le respect de la neutralité lui paraissent nécessaires, elle estime que l'on souffre plus aujourd'hui de timidité que de hardiesse. L'absence d'action culturelle est l'une des causes du malaise de l'Ecole car celle-ci affirme vouloir se rapprocher de la vie mais réprime ou élimine une large part de ce qui en fait la richesse.

L'éducation physique et sportive doit occuper la place qui lui est due dans les programmes des écoles normales si l'on désire qu'elle imprègne l'école primaire. Achever la mise en place du tiers temps pédagogique suppose également des renforts et des aménagements de la politique.

Par ailleurs, il paraît important d'ouvrir le champ de l'initiative pédagogique des établissements, d'améliorer les conditions de la vie scolaire

(architecture des bâtiments, aménagement de l'année et des horaires, travail en équipe des maîtres, mission des foyers socio-éducatifs, réforme de l'inspection...).

une deuxième étape pour la formation continue

La Commission souhaite que la formation continue, mise en place par le dispositif prévu par la loi de 1971, trouve son second souffle. A cette fin elle recommande :

- un meilleur ajustement de la politique d'intervention de l'Etat en fonction du contexte économique et social. Ceci suppose une meilleure répartition des responsabilités entre l'Etat et les entreprises ;
- une simplification des mécanismes et des procédures : distinction plus claire des grandes masses composant le Fonds de la formation professionnelle, révision des règles de rémunérations des stagiaires, etc. ;
- le renforcement de la participation des travailleurs à la définition et à l'élaboration des formations ;
- l'ouverture plus grande des établissements publics à la formation continue, ce qui suppose la création de postes, et la mise en place de crédits d'équipements complémentaires ;
- l'amélioration du contrôle des actions grâce à l'élaboration d'un véritable contrôle d'efficacité fondé sur des critères bien déterminés ;
- une meilleure articulation des formations premières et continues, ce qui implique la redéfinition des formations premières, le développement de la formation alternée, la création de crédits d'enseignement, etc. ;
- la mise en place d'une véritable politique d'éducation permanente grâce à la réservation sur le Fonds de la formation professionnelle de crédits destinés au financement d'actions de formation à finalité culturelle et éducative.

une plus grande efficacité du système éducatif

Le mandat donné à la Commission mettait particulièrement l'accent sur les problèmes de redéploiement des moyens. Aussi s'est-elle interrogée sur la possibilité de donner une meilleure efficacité au système éducatif en étudiant plus particulièrement trois thèmes :

Déconcentration et décentralisation

La Commission a insisté sur la nécessité de codifier la répartition des compétences afin de clarifier la situation existante car il lui semble que de nombreux transferts ont été effectués sans conception générale. C'est ainsi que l'on a abouti à la multiplication des instances, à l'émiettement des pouvoirs, à la constitution de pouvoirs locaux qui n'ont à rendre compte à personne.

Poursuivre la décentralisation suppose que les collectivités locales soient associées plus étroitement aux décisions (par exemple pour la carte scolaire). Il est souhaitable que l'école redevienne « communale » (et pas seulement dans l'enseignement élémentaire) car elle doit s'ouvrir d'abord sur la collectivité. L'achèvement du processus de nationalisation des collèges d'enseignement secondaire peut permettre de dégager les moyens d'une aide aux activités culturelles, socio-éducatives et sportives.

L'autonomie des établissements suppose le renforcement des attributions des conseils d'administration et l'association plus directe des parents d'élèves à la vie de la classe. Elle doit s'accompagner d'une nouvelle définition de l'inspection. Dans l'enseignement supérieur, il apparaît urgent que le secrétariat d'Etat aux Universités définisse une politique et contrôle que les résultats sont conformes aux objectifs et aux moyens alloués.

Améliorer l'information professionnelle

Dans ce domaine une documentation fiable et incontestable est essentielle. L'utilisateur cherche à trouver en un seul endroit une documentation aussi complète que possible et cette exigence doit amener à rationaliser la diffusion. L'écrit, qui est difficilement intelligible aux plus défavorisés, pourrait laisser la place à la communication orale ou aux moyens audiovisuels.

Dans le domaine de la formation continue, pour fournir une information claire et complète à tous les publics, il convient de mieux définir le contenu des informations. L'Agence de l'emploi et les centres d'information et d'orientation devront s'adapter à la grande hétérogénéité des demandeurs.

Former les maîtres

La Commission — et en particulier les représentants des parents d'élèves — a estimé que la formation des maîtres était une priorité absolue et qu'elle devait trouver place dans un projet d'ensemble de revalorisation de la fonction du corps enseignant sans lequel toute réforme lui paraît vouée à l'insuccès.

Pour le premier degré, elle a noté

l'engagement du ministère de l'Éducation de mettre fin à l'auxiliaire et de renforcer les écoles normales.

Pour le second degré, elle a souhaité que le recrutement des maîtres prenne en compte des qualités autres que le simple contrôle d'un niveau de connaissances. Elle a enregistré le projet d'assurer la formation des maîtres dans des centres créés au sein d'universités et insisté pour que pratique et théorie s'articulent étroitement.

Enfin, il lui est apparu que l'actualisation des connaissances, la formation continue et une nouvelle approche de la promotion des maîtres devraient être des actions fondamentales pendant la durée du VII^e Plan.

En ces matières, la Commission souligne que la définition de la mission des enseignants et des contenus des enseignements qu'ils auront à transmettre sont des préalables sans lesquels rien de solide ne saurait être construit.

Par ailleurs la Commission souhaite que la réforme de la formation des maîtres soit l'occasion d'une simplification des statuts actuels d'enseignant, ce qui suppose la suppression de certains concours qui ne correspondent plus à la logique actuelle de notre enseignement.

Sur le plan quantitatif, l'effort budgétaire consenti au cours du VI^e Plan pour le domaine de l'éducation et de la formation doit être poursuivi et si possible accru, et ceci malgré les nouvelles contraintes qu'exige le maintien de notre équilibre économique. Si des progrès importants ont été obtenus au cours du VI^e Plan, notamment en matière de formation et d'équipement technologiques, il apparaît clairement que la réduction des inégalités, l'aide à l'insertion professionnelle (le problème de l'emploi des jeunes représentera l'un des soucis majeurs de la période du VII^e Plan) et l'accroissement du niveau culturel de notre pays exigent que soit reconnu le caractère prioritaire de l'éducation. Par ailleurs, le choix d'une croissance forte (+ de 5,5 % par an pour la période du VII^e Plan) exige un effort important en matière de formation. La collectivité nationale doit être sensibilisée à la nécessité de cet effort, nécessité qui n'est pas toujours perçue, de manière à ce qu'elle accepte de payer le prix d'une telle politique.

Toutefois, l'amélioration du système éducatif ne dépend pas seulement de la croissance des moyens. Il faut accroître l'efficacité du système, effectuer les redéploiements qui s'imposent en tenant compte notamment de l'évolution démographique. La réforme de l'enseignement ne saurait se résumer à un problème de création de postes.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 04 - Praloup, studio conf., 4 pers., juil. 1 200. Tél. Nîmes (66) 67-59-26.
- 66 - Argelès plage, front mer, appt tt conf., 4 pers., 2^e quinz. juil., 16-8 au 30-9, poss. quinz. Ecr. Fétique, 6, r. Cailloux, 57730 Valmont, tél. (87) 92-10-98.
- 11 - Port Leucate, front mer, appt F2 tt conf., loggia, 3 pers., juil. 2 200 F. Ecr. Canal, 13, r. A-France, 11210 Port-la-Nouvelle.
- Bd lac Annecy, carav. 4 pl., auv., frigo, mai, juin, août, sept. Ecr. M. Poisson, Domaine Jonquière, 74000 Annecy-le-Vieux.
- Creuse, bourg. 1 000 hab., ch. 2 gds lits, cuis., e.g.e., gar., px mod., juil., août, sept. Ecr. Chatignoux, 23210 Bénévent.
- Pt appart conf., 3 pers. max., calme, jard., juil. 700 F. Ecr. Boyer, ch. Pins-Cimiez, 06000 Nice.
- 38 - Chamrousse, chalet tt conf., 4 pers., ttes pér. Ecr. Jeune France, 54, bd J.-Vallier, 38000 Grenoble.
- 73, 3 km Chambéry ou Challes-les-Eaux, mais. meub. 3 p., gar., vue magn. Ecr. Depouly, 8, r. 3-Dauphins, 73000 Chambéry.
- Font-Romeu, stat. climat., forêt, mont., F4, 7 p., près pisc., patin., juin, juil., 2^e q. sept. Ecr. Riu, 29, av. Brousse, 66120 Font-Romeu.
- 05 - Les Orres, alt. 1 650, chalet 8-9 pers., juil., août 2 000 F. Ecr. Henriot, Crs Florian, 30, r. Abeilles, 13001 Marseille.
- Pyrénées, alt. 650, mais. F4 conf. ds village, juil., sept. Ecr. R. Toulza, 09480 Montferrier.
- Dénia, prov. Alicante, Esp., 150 m plage, bungalow tt conf. 6 pers., juin 2 000, juil. 2 200, sept. 2 000 F. Ecr. Maillot, 21, r. J.-Jaurès, 34200 Sète.
- 66 - Canet plage, prox. plage, villa T3 conf., jard., juin à sept. Ecr. Lançade, 51, r. Lavoisier, 24000 Périgueux.
- 36 - Mais. camp. ind., pl. pied, calme, pêche, 3 p., cuis., e.g. él., 4 à 5 pers., juin à sept. Ecr. Dumaine, éc. f., 36130 Déols.
- 13 - Aix, juil., 2 pers. ss enf., mais. conf., jard., terr. Ecr. Figuière, l'Avril Pt Roquefavour, 13100 Aix-Pce, tél. 23-21-42, cond. arrosage.
- Fr. mer, 5 mn ctre Biarritz, studio 2-5 pers. et appt. 2-7 pers., balc., terr., juin, sept. 1 300 et 2 000, juil., août 2 000 et 3 000. Ecr. M. Pouyfaucou, av. Lapègue, 40990 Saint-Paul-lès-Dax.
- 85 - Rég. Sables-d'Ol., mais. camp. 5 p., bns, juil., août. Ecr. Letard, Le Pas Millet, 85300 Challans.
- Juan-les-Pins, 2 pces meub. mod., 2 pers., juil. 1 800. Tél. (93) 33-03-66 - 20 h.

PREPAREZ VOTRE RETRAITE AU SOLEIL AU CŒUR DE LA VRAIE PROVENCE

Nous vous offrons une sélection de terrains à bâtir viabilisés de 500 à 5 000 m² autour des villages protégés du Luberon dans le sud du Vaucluse.

Prix moyens de 40 000 F à 60 000 F

Documentation gratuite. Ecrire à :

LES MAS DE PROVENCE

45, place Mirabeau
84160 CADENET. Tél. : 159

ATTENTION !

Notre n° 284 de la dernière semaine de mai sera groupé en un numéro double spécial qui paraîtra le 3 juin (n° 284/285). Vous êtes nombreux à utiliser en mai notre rubrique « Echanges et Recherches » et nous en sommes fort heureux. Nous vous invitons donc à nous adresser sans tarder, dans les conditions habituelles, vos textes de P.A. car tous ceux qui nous parviendront après le 18 mai ne pourront être insérés que dans ce numéro 284/285 du 3 juin.

Cordialement.

- 22 - Tréveneuc, 500 m plage, mais. conf. ss luxe, fam. 5 pers. ou 2 cplés, jard., juin 600, juil., août 1 500 F + élect. Ecr. Bretel, 6 a. Brnô, tour 9, 35000 Rennes.
- Cadaques (Esp.), appt F2 tt confort, libre août 1 900 F. Ecr. Espinasse, 55, avenue Jean-Jaurès, 81400 Carmaux.
- Cap-Ferret, villa 4-5 pers., tt conf., calme, pinède, juil. Ecr. Baudelet, 53, r. A.-Messager, 33400 Talence.
- 39 - Les Rousses, alt. 1 100, studio tt conf., 4 pers., prox. lac, ms ou quinz. Ecr. Mme Rousseau, 58, av. Dole, 39100 Champvans, tél. (82) 72-23-14.
- Pays basque Labastide Clairence, site splend., chalets conf., juil. de 1 200 (2 pers.) à 2 000 F (4-5 pers.). Ecr. Bonnin, 66, Gde-Rue, 61000 Alençon, tél. (34) 26-14-18.
- 33 - Soulac-s/mer, F2 tt conf. s/plage, vue mer, 3 pers. max., juin, sept. Ecr. Aro, 29, Puy-Garnier, 49000 Angers.
- 56 - Ile-aux-Moines, golfé Morbihan, 5 mn plages, mis. 3 p., 4-5 pers., gd jard., juil. Ecr. C. Loussert, CES J.-Simon, 56000 Vannes, tél. 66-27-81.
- Nice centre, 2 pces, cuis., bns, asc., juil., août, sept., 1 300 F/ms. Ecr. Caudrelier, 9, r. Miollis, 06000 Nice.
- 05 - Laragne, r.-de-ch. villa ind., 2 ch., cuis., séj., s. d'e., jard., mai, juin, juil., sept. Ecr. Martin, Gr. scol., 26110 Nyons.
- Costa Dorada, bd mer, villa F5 tt conf., 2 bns, 2 wc, TV, pisc., tenn., plage, juin, sept. 1 500, juil. 2 000, août 2 500 F. Ecr. Egéa, 10, quai V.-Hugo, 11100 Narbonne.
- 04 - Lesauze, 1 400 m, studios 4 pers. et F2 6 pers., saison, été, mois ou quinz. Ecr. Saue Immobilier, 04400 Barcelonnette, tél. (92) 81-05-55.
- Royan, pt pav. 3 pers., jard., quart. calme, près marché centre, juil., sept. Ecr. Didier, BP 130, 28107 Dreux.
- Htes-Vosges, forêts, calme : studio tt conf., 4 pers., mai, juin, sept.; 2 pces, cuis., s. d'e., 5 pers., mai, juin, juil., sept. Tél. (29) 56-45-46.
- 1^o Cagnes-s/mer, appt 2 p., cuis., bns, wc, gd galc., juil. 1 200 + e. él.; 2^o carav. tt conf., 2-3 pers., ds bois oliviers entre Grasse, Cannes, Antibes, juil., août 1 000 F. Ecr. P.A. n° 879.

● Creuse, F5 tt conf., jard., juin, sept. 600, juil. 1 200 F tt comp. Ecr. Poitiers, Coulonges 86290 La Trimouille, tél. 16.

● 34 - Cap d'Agde, T2 luxe, 6 pers., vue imp., terrasse, tennis, pisc., gar., juin, 15 au 31 août. Ecr. Milhau, 27, Saint-Thomas-d'Aquin, 31400 Toulouse.

● Oisans, studio nf plein sud Alpes-Huez, 3-4 pers., tte année, sem. ou ms, calme. Ecr. Houllier, 53, Crs Saint-André, 38800 Pont-de-Claix.

● 73 - Le Corbier, 1 550 m, studio tt conf., 4-5 pers., été 800 F/quinz. Ecr. P.A. n° 880.

● 22 - Saint-Cast, 1 km plage, 500 m comm., 3 p., cuis., bns, juin et sept. Ecr. P.A. n° 881.

● Chamonix centre stat., gd studio, été, 3 pers. + 1 enf. Ecr. P.A. n° 882.

● Cullera (Esp.), bel appt ft mer, 6 lits, tt conf., juin, sept., 350 F/sem., juil., août 650 F/sem., 200 F h. s. Ecr. P.A. n° 883.

● Marseille centre, pt appt 2-3 pers., juin, sept. 500, juil., août 700 F. Ecr. P.A. n° 884.

● 22 - Tréguier, 6 km mer, juil., août : 1^o villa conf., 4-5 pers., jard. s'estuaire; 2^o août 1 ch., 1 cuis., 1 mn. 1 enf. Ecr. P.A. n° 885.

● Royan, 300 m plage, appt 2-3 pers., cuis., s. à m., ch., wc, eau ch., frig., très propre, calme, cour, park., juil. 1 400 F. Ecr. P.A. n° 886.

● Vallauris, 10 mn mer, villa tt conf., pinède, séjours courts ou longs. Ecr. P.A. n° 887.

● 05 - Merlette, appt 5 pers., août 1 200 F, juin, sept. px réd. Ecr. P.A. n° 888.

● 22 - Saint-Quay, 2 chbres, entrée, cuis. ds mais. camp., août, spt. Ecr. P.A. n° 889.

● Loix-en-Ré, mais. conf., 5 pers., 24-7 au 31-7. Ecr. P.A. n° 890.

● 04 - Praloup, P3 conf., 6-8 pers., juil., août. Tél. Nîmes (06) 01-81-42.

location (demandes)

- Paris, appt, juil., août. Ecr. Mme Vivanco, Emerson, 140-501, Mexico 5, D.F. Mexique.
- Près plage Morbihan, Loire-Atl., loc. conf. 4 pers., 1^{er}-15 août. Ecr. Dragonne, Fresnoy, 80700 Roye.
- 30 km autour Avignon, appt. ou mais., 25-7-20-8. Ecr. Le Goff, 18, r. Danton, 78800 Houilles.
- Mén. inst. 2 enf. (10-6 ans), loc. côte basque, 2^e quinz. juil. Ecr. P.A. n° 891.
- Coll., loc. à l'année Nice ou environs F3 vide, appt ou villa, jard., à partir juin ou juil. Ecr. P.A. n° 892.

échanges

- Alpes, appt F5 c/sim. ou villa bd Océan. Ecr. Kiesslich, éc. mat. Fontreynne 05000 Gap.
- Euro Vacation Exchange pour vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. EVE, New Barn House, Toft Rd, Kingstons, Cambs Grande-Bretagne.
- Mais. familiale très bien située centre de l'Angleterre c/log. pour fam. 2 enfts, mont. Alpes ou Jura, 3 à 4 sem., entre 15 juil. et 15 août. Mrs Finch, 44 Ring Road, Leicester, Angleterre, tél. (533) 70-77-77.

(Suite page 40.)

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

ventes

- Paris 5^e, 6, r. Thouin, studio, dche, wc, tél. : 94 000 F, vis. 8 mai. Tél. 252-08-51 ap. 19 h. ou éc. 41330 Villefrancœur ap. 17 h. 79-17-61.
- Part. à part., Brest-Kérichen, appt T4 tt conf., gd séj., 2 ch., cuis. en part. équipée, ch. ind. gaz, cave, park., C.F. Pour visiter tél. Brest 44-39-70.
- Terrain à bâtir 1 666 m², façade 17 m, Caulommiers, av. Delattre-de-Tassigny (s/ hauteur). Tél. 069-66-57.
- Gorges Tarn, mais., jard. Ecr. Mlle Planchon R., lycée tech., 48000 Mende.
- 07 - Sud Chandolas, 30 km Aubenas, D. 104, urgt part. à part., 2 terr. viab., e. él., 8280 m² à 5 F le m² et 2 770 m² à 8 F le m². Ecr. P.A. n° 893.
- 83 - Port-Camargue, studio rez-de-chaus., vue sur le port, jard., terrasse. Ecr. P.A. n° 894.
- Nice pde des Anglais, studio tt conf., libre de suite, 6^e ét. vue/baie. Ecr. P.A. n° 895 ou tél. (78) 24-72-89.
- Très beaux terrains à bâtir 55 km Paris-Ouest, rue de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais), lots de 550 à 1 000 m² en tte prop., px très avant., crédit. Ecr. Lacroix, 79, r. Joinville, 94700 Maisons-Alfort, tél. 207-41-66.

hôtels - pensions

- Encore quelques places (pens. compl.) au Centre méditerranéen de rencontres et de séjours culturels, à la COLLE-SUR-LOUP (06) pour vac. juil., août, familles et indiv. Ecr. F.N. CIVAM, 169, av. de Choisy, 75013 Paris.
- BRETAGNE, hôtel des ARCADES, 22380 Saint-Cast, une étoile, près grande plage de sable, pension avec chambre familiale conf., début juil. et fin août 49 F moins 10% sur 3^e et 4^e pens., week-end Pentecôte 128 F net, bons menus, proposition détaillée envoyée avec plaisir. Tél. (96) 41-00-50 ou Paris 754-21-89.
- Hôtel CLAVEL *, 74420 Saxel pr Genève, 48-50 F net, jdre tbre pr rép.
- 29143 Pouldreuzic, hôtel restaurant LE CAPRICORNE, J.-Cl. Guichaoua, 3 km plage, baie d'Audierne, cuisine soignée, chambres, douche à l'étage, pension complète juin, juil., août, sept. 60 F/jour TTC.

Activités d'éveil, promenades scolaires
PENSEZ AU LAC D'ANNECY
Agrémentez votre excursion d'un tour du lac + téléphérique au Mont-Veyrier.
Sur demande, services pique-nique bateau durant tour du lac.
Prudent de réserver à l'avance à la **COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY**, 2, pl. au Bois. Tél. 50/51-08-40.

OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH

Service groupe
se charge d'arranger des séjours de grande qualité sur mesure pour tout groupe d'élèves. Rens. OISE, 16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. : 525-84-82.

- **CLASSES VERTES EN SAVOIE**
ALBIEZ-LE-VIEUX, village savoyard typique, 1 500 mètres d'altitude, chalet-hôtel confortable « La Maison Blanche » accueille CLASSES VERTES, printemps 1976. Ecr. ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, boulevard des Mobiles, 07002 Privas, tél. 4-05.
- RIMINI-ADRIATIQUE-HOTEL STELLA MARINA pr. mer, 1 km sort. autor. RIMINI SUD, 60 ch. dches et balc., asc., bar, jardin, terrasse, calme, cuisine saine, régime assuré, MAI, JUIN, SEPT. 37 F pension complète tt comp., JUIL.-AOUT 57 F, libre entrée à l'immense plage, excursions Florence, Venise, Ravenne, S. Marine.
- Bretagne, 22380 St-Cast, HOTEL DU CENTRE ET DES PLAGES *, calme, vue/mer, 250 m plage, chambres sans pens. du 30 juin au 9 sept., px modérés, phot. coul. env. avec plaisir.

ACCEUIL DES CLASSES DE MER

Du 1^{er} au 29 mai à LE PRADET (Var), dans une magnifique propriété à 500 m de la mer, pension complète 38 F par jour. 2 classes. URGENT. Téléphoner Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

- **HOTEL DE LA POSTE, 74 - Lullin, sports** d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.
- **50 HOTELS TOUTES SAISONS**
Canaries, Baléares. Prix except. Contacts, 55, r. Nationale, 37-TOURS. Tél. : 20-20-57.

LAC D'ANNECY... plage à 1,5 km
HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, px pens. 55 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

automobiles - caravanning

- Ach. compt. caravane 4 p. Tél. soir 16 (38) 66-29-03.
- Vds R10 Major, 1966, b. ét., bon. présent., px à déb. Tél. h. bur. 345-37-21 p. 55, dom. 583-98-59.

bateaux

- Vds H. bord, 100 cv Mercury, couchettes, remorque, 16 000 F. Ecr. Venot, 44, r. Beau-séjour, 21000 Dijon.
- Vds bateau Neptune, 5,50 m, 1971, 180 h, mot. OMC 120 complt révisé. Ecr. C. Lousert, CES J.-Simon, 56000 Vannes, tél. 66-27-81.

centres de vacances

- Ch. poste surveillant de baignade, août, étudierait ttes prop. Ecr. Fouache Hervé, 45, rte Brinay, 18100 Vierzon, tél. 75-16-68.
- Cherche colonie montagne, Noël 1976 et Pâques 1977 pour 30 enfants et 15 cadres, I.M.P. « Le Bois Fleuri », rue du Bois-Monplaisir, 59360 Le Cateau, tél. 84-08-64.
- CV Bassin Arcachon, 2-8 au 5-9, ch. cuisinier (e) et infirmière dipl. Ecr. Berthoud, Frans, 01480 Jassans.
- Directeur OCCE, ancien directeur CV, ch. place économie CV ou direction non pédago. centre, juil. ou 2 mois, préf. mont. Ecr. P.A. n° 898.
- CV Allier rech. du 2 au 31 août 2 directeurs adjoints et 1 infirm. DE (dont 1 cple de préf.). Ecr. P.A. n° 897.

- CV rech., juil., cuisinier, bon salaire. Ecr. Ecole Michelet, 28100 Dreux.
- Ass. recrute direct. CV, été, domic. 300 km Paris capable insuffler conscience éducative. Ecr. P.A. n° 899.

relations

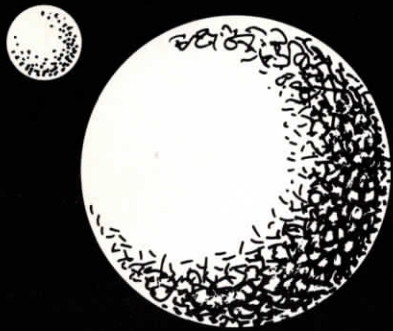
- 94 - Institutrice 28 ans, pte, ronde, ayant personnalité, cherche homme 30-38 ans, jeune, sympa, esprit vif, capable de nous aimer mon fils de 7 ans et moi. Ecr. P.A. n° 900.
- Instce 53 a., divorcée, rég. paris., ch. conjoint instituteur. Ecr. P.A. n° 901.
- Ensgte divorcée 35 ans désire rencontrer ensgt 35-50 ans, habitant rég. paris., en vue de rompre solitude. Ecr. P.A. n° 902.
- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, r. de Turbigo, Paris-3^e. Tél. 272-35-02.

divers

- ARVEL, association à but non lucratif, agréée par le Secrétariat d'Etat au Tourisme (n° 74058) bénéficiant de la confiance de nombreux enseignants propose :
— des séjours au bord de la mer, en Yougoslavie, Grèce, Tunisie et Algérie,
— des circuits et des expéditions en Turquie, en Egypte, en Laponie, au Portugal, au Mexique,
— et encore... mais renseignez-vous
ARVEL, 12 B, bd des Brotteaux, 69006 LYON, tél. (78) 52-56-48.
- Prof. EPS marocain ch. place maître-nageur, rég. Sud-est France. Ecr. Kiesslich, éc. Fontreyne, 05000 Gap.
- Vds cse dép. retr., bur. acajou Sapelli, lits jum. frêne et érable, lit. ét. nf, sommier-matelas, table, chses formica, frig., cuis. gaz. Ecr. Ec., 25, r. Chapon, 75003 Paris, tél. 877-27-86.
- Vds « Epopée mondiale d'un siècle », 5 vol. absol. nfs. Ecr. EM, 221, bd Péreire, 75017 Paris.
- Vds « Portes de la vie », 17 vol. abs. nfs, embal. origine. Ecr. P.A. n° 903.
- Vds encycl. 17 vol. neufs, px 2 520 F, vendus 1 200 F. Ecr. P.A. n° 904.
- Inf. DE, expér. enfts, ch. poste à l'année ds centre perm., cl. de nature ou école. Ecr. P.A. n° 905.
- LA PEINTURE MOYEN D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION. Au cœur du Rouergue occidental, Frédéric Blaimont anime en juil., août et sept. un stage de dessin et peinture. Pour tous rensgts écrire à Frédéric Blaimont, Mas de Darse, Martiel, 12200 Villefranche-de-Rouergue.
- ESPAGNE. Apprenez l'espagnol cet été, trois semaines, 9 excursions. Tous compris 999 F TEE. Calvo Sotelo, 47, Reus, Espagne.
- PIERRE BRIGNOL, stages dorure s/bois, 31540 Saint-Félix-Lauragais.
- COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Charentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac, tarif s/dem., remise ensgts.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

présence du futur



ALDISS - ANDREVN
ASIMOV - BALLARD
BARJAVEL - BESTER
BLACKWOOD - BLISH
BOYD - BRADBURY
BROWN - BRUNNER
CLARKE - DISCH
GOY - HEINLEIN
HOYLE - KLEIN

la première collection de science-fiction dans sa nouvelle présentation

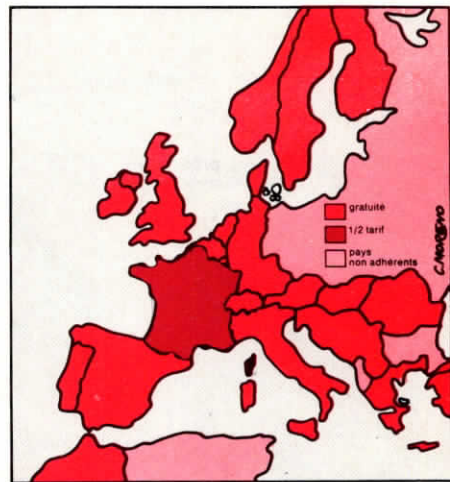
LEM - LOVECRAFT
MATHESON - MOORCOCK
SHECKLEY - SIMAK
SPRAGUE DE CAMP
STAPLEDON - STERNBERG
SUSSAN - VAN VOGT
VILLARET - VONNEGUT
WUL - WYNDHAM
ZELAZNY, etc.

denoël

Si vous avez moins de 23 ans

INTER RAIL

un mois de voyages
à l'étranger par le train
pour 580 francs.



Avec la carte INTER-RAIL vous voyagez sans achat de billets dans 20 pays, en 2^e classe. En France, vous payez demi-tarif.

Demandez le dépliant INTER-RAIL ou renseignez-vous dans les gares SNCF et organismes de voyages.

SNCF

PLANNING

JIPÉVÉ

CHEFS D'ETABLISSEMENTS, CENSEURS, SURVEILLANTS GENERAUX

Ce Planning étudié et conçu d'après les conseils de plusieurs membres de l'Education nationale apporte une méthode nouvelle pour la mise en place de l'emploi du temps.

IL VOUS PERMET :

- Une lecture aisée par l'utilisation des couleurs
- Une mise à jour rapide ;

et résout d'une façon logique le problème du dédoublement des Classes du Tableau des Professeurs ainsi que celui des Locaux.

Tous renseignements sur demande à :

JIPÉVÉ sarl

Résidence Paradis - Impasse des Capucines
34-MONTPELLIER Tél. 92-08-83

J. Gasc-Toulouse

meublier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier VS s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité